

Le mot du Maire

Chères Coussayaises,

Chers Coussayais,

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pouvons organiser la cérémonie des vœux de la municipalité autour de la traditionnelle galette des rois pour cause de crise sanitaire.

Cette cérémonie inscrite dans le calendrier était l'occasion de s'entretenir avec les membres des diverses associations, de faire connaissance avec les nouveaux habitants et aussi pour nous, élus de se remettre en cause en entendant certaines réclamations.

L'année 2021 a vu le démarrage des travaux de l'aménagement du centre bourg (ilot Clamart) la sortie de terre de la Maison d'Assistante Maternelle et les 5 pavillons d' « Habitat de la Vienne ».

L'ouverture de la M.A.M. devrait avoir lieu deuxième semestre 2022. Suivra l'aménagement d'un jardin d'agrément pour accueillir les enfants, là où se trouve les tilleuls.

Un plan de circulation sera mis en place de façon sécuritaire pour relier le centre bourg, les places de l'église et de l'ancienne mairie. (Sécurisation des carrefours et des rues adjacentes).

Un réaménagement de la RD 725, de la place du 20 juin 1944 jusqu'au garage Deblaise est à l'étude et devrait être lancé courant 2023 (cheminement pour personnes à mobilité réduite et aménagement du carrefour).

Dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil Municipal a décidé d'engager des études sur la rénovation énergétique du groupe scolaire primaire. Dans le groupe scolaire maternel, nous avons installé une pompe à chaleur et de fait nous avons supprimé tous les radiateurs électriques. Cette pompe à chaleur est connectée et nous pouvons la piloter de la mairie. Jean-François HESLOT a été désigné responsable.

Au Club de Football, un des encadrants se déplaçant en fauteuil roulant, le Conseil Municipal a décidé l'aménagement d'une rampe pour personnes à mobilité réduite.

Madame Colette BEREAU, née BARDON a fait don à la commune des bois et terres issus de la succession de Raymond BARDON, notre ancien garde-champêtre.

Suite à la demande d'un habitant de la commune, le Conseil Municipal a autorisé la construction de cavurnes dans le cimetière.

J'espère que 2022 verra la fin de la pandémie COVID, c'est un souci permanent avec les directives qui changent continuellement, il faut s'adapter. Je félicite et je remercie le personnel enseignant et communal qui sont là chaque jour afin d'assurer le fonctionnement de nos écoles. En espérant des jours meilleurs, je souhaite que l'on puisse se retrouver pour un moment de convivialité.

Je souhaite que les associations puissent reprendre leurs activités pour se retrouver comme avant.

Pour terminer, le Conseil Municipal, les employés communaux et moi-même, vous souhaitons une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé et surtout protégez-vous et prenez bien soin de vous.

Très sincèrement, Michel FAVREAU

Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Sommaire	2
Ma Commune.....	4
Mairie	4
Demandes administratives en mairie :	4
Les numéros utiles :	5
Conseil Municipal	6
Tarifs Municipaux 2022 :	9
Budgets.....	11
Etat Civil	14
Bilan des Comptes-Rendus des Conseils Municipaux 2021.....	16
Budget	16
Travaux.....	17
Accès PMR Club House Stade :	18
Voirie 2021 :	18
Cimetière :	18
Ecole / RPI	19
Personnel :	19
Tableau des effectifs.....	20
Culture / Animation.....	20
Environnement	21
Conseil municipal & vie de la commune	22
Divers	23
Elections 2022.....	23
Grand Châtelleraut.....	24
Enfance Jeunesse	25
Des nouvelles de l'école !	25
Point Jeune	27
Relais petites enfances	27
Service à la personne	28
Sortir Plus.....	28
Présence verte service	29
Signalement personnes isolées	29
ADMR.....	29
Mission locale	30
Action emploi.....	31
Services d'utilité publique / service collectif	32
Eaux de Vienne	32
Syndicat Energie Vienne : SOREGIES.....	33
SIMER.....	34
Les déchèteries du secteur :	35
Artisans / Commerçants / Entrepreneurs	36
Vivre ensemble	39
Droits & Démarches administratives	43
France Connect.....	43

Vie associative	44
Associations de la Commune	44
L'AS Coussay les bois	45
L'ACCA de Coussay les bois	46
Betty Girls	47
La Bibliothèque Municipale.....	48
Les Amis de l'Eglise Saint- Martin.....	49
Zikadonf	51
Le club informatique de Coussay les bois.....	52
La Ligue de Protection des Oiseaux.....	53
ASPECT	55
L'amicale des donneurs de sang de Coussay-les-bois	56
Le Comité de Saint Blaise	56
L'association des parents d'élèves du RPI Coussay-Leigné.....	57
Le Club de l'amitié.....	59
Les Fêtes des voisins	60



a

Boite à Lire à côté de la Mairie

Ma Commune

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi après-midi de 14h à 17h30
Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
Mercredi de 9h à 12h - fermé l'après-midi

Tel : 05.49.86.23.54

Courriel : coussay-les-bois@departement86.fr

Site Internet : <http://www.coussay-les-bois.fr>

Le nouveau site Internet sera disponible au 1^{er} Juillet 2022.

Permanence des élus pour la réception du public : samedi de 10h30 à 12 h.



Demandes administratives en mairie :

- **Etat Civil** : se marier, déclarer un décès, obtenir une copie d'acte de naissance, de mariage ou décès, obtenir le duplicata de son livret de famille, acheter une concession au cimetière ou de columbarium, etc...
- **Inscription** sur la liste électorale.
- **Urbanisme** : déposer un permis de construire ou une déclaration de travaux, consulter le cadastre.
- **Recensement militaire** : se faire recenser (garçons et filles).
- **Loisirs** : location de la salle des fêtes et autres services, listes des associations de la commune.
- **Education** : école primaire, cantine, garderie.

Demandes administratives à France service :

Les demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport se font en mairie de Pleumartin, de Châtellerauld ou de Dangé Saint Romain, pour les plus proches.

Personnel municipal

Service administratif / Mairie

Valérie BEAUFILS : secrétaire de mairie

Régine ARDON : adjointe administrative (+périscolaire)

Agence postale :

Sophie DECHARTE : adjointe administrative

Service technique :

Dany PICHON : agent de maîtrise principal

Florence GALAGAIN : adjointe technique principale

Fabrice BEILLOUIN : adjoint technique

Service cantine scolaire :

Danielle BREMAUD : adjointe technique principale (plan de reconversion)

Thierry DENIEUL : adjoint technique principal (agent en restauration collective)

Service scolaire :

Katia MARNAY : ATSEM principale

Béatrice MAITRE : adjointe technique principale (cantine + garderie)

Les numéros utiles :

Agence Postale Communale , 2 rue de Clamart	05 49 19 47 12
Ecole Communale , 1 place du 20 Juin 1944.	05 49 86 21 82
Bibliothèque Municipale , 11 Place du 20 juin 1944	05 49 86 06 88
Stade communal , 3route de Oyré.	05 49 23 33 51
Salle Polyvalente , 20 chemin des Préaux.	05 49 86 14 85
Gendarmerie de Pleumartin :	17 / 05 49 86 50 05
Pompiers :	18
SAMU :	15
Centre Hospitalier Camille Guérin, Châtellerault :	05 49 02 90 90
Centre antipoison :	05 49 44 44 44
Médecins Généralistes à La Roche Posay :	05 49 86 20 06
Médecin Généraliste à Pleumartin :	05 49 90 09 09
Pharmacie de garde :	3237
Violences sur les enfants : (site internet :http://www.allo119.gouv.fr)	119
Violences conjugales : (site internet : https://arretonslesviolences.gouv.fr)	3919
Infos COVID-19, 24h/24 et 7j/7 :	0 800 130 000.



Conseil Municipal

Equipe municipale



Anny Lauzier Yves Le Meur Jean-François Heslot Morgan Raiffé Jean-Louis Michel Romain Nueil Michel Séverine Esnault Michel Favreau Elisabeth Michel Pascal Dechartre Gilles Sauvion Pascale Michel Claude Savatier Françoise Grande Elisabeth Bordage Sylvie Galot Isabelle Auzanneau



Délégations Syndicats

Désignation	Noms des délégués
SMASP (Syndicats Mixte d'Aménagement du Seuil du Poitou)	Titulaire Isabelle AUZANNEAU Suppléant Yves LE MEUR
SMVA (Syndicat Mixte Vienne et Affluents)	Sylvie GALOT
SYAGC (Syndicat pour l'Aménagement Gartempe et Creuse)	Sylvie GALOT
SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Equipement Rural)	Isabelle AUZANNEAU
Eau de Vienne - comité local (ex SIAEP région de Coussay les bois)	Titulaires : Jean-Louis MICHEL Michel FAVERAU Suppléante Isabelle AUZANNEAU
Eau de Vienne - comité Syndical SIVEER	Titulaires : Jean-Louis MICHEL / Suppléant Michel FAVERAU
Energie Vienne	Titulaires : Gilles SAUVION Suppléant : Jean-Louis MICHEL
CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)	Isabelle AUZANNEAU
CNAS (Comité Nationale D'Action Sociale)	Collège élus : Francoise GRANDE / Collège agent : Valérie BEAUFILS
Agence technique des Territoires (Vienne services)	Titulaires : Michel FAVERAU Suppléante Elisabeth MICHEL
Sentiers de randonnées – Grand Châtelleraut	Pascal DECHARTRE Elisabeth BORDAGE
Délégué au Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne FDGON	Morgan RAIFFE
Correspondant Défense	Pascal DECHARTRE
Délégués Santé (canicule, variole, iode,)	Jean-Louis MICHEL Isabelle AUZANNEAU
Commission Contrôle des élections	Anny LAUZIER
Action Emploi	Gilles SAUVION

Les Commissions municipales

Désignation	Noms des commissaires
Développement Durable : - Environnement - Espaces verts - Cadre de vie - Sentiers de randonnées - Coupe de bois	Vice-Présidente : Elisabeth MICHEL Membres : Claude SAVATIER, Anny LAUZIER, Isabelle AUZANNEAU, Elisabeth BORDAGE, Sylvie GALOT, Romain NUEIL, Morgon RAIFFE, Séverine ESNAULT
Enseignement, Cantine, Péricolaire	Vice-Président : Gilles SAUVION Membres : Francoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Séverine ESNAULT, Romain NUEIL, Elisabeth MICHEL
Bâtiments Publics, Voirie, Matériel Communal	Vice-Président : Pascal DECHARTRE Membre : Jean-Francois HESLOT, Elisabeth BORDAGE, Claude SAVATIER, Yves LE MEUR, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU
Finances	Vice-Président : Gilles SAUVION Membres : Elisabeth MICHEL, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Jean-Louis MICHEL, Anny LAUZIER, Séverine ESNAULT
Communication, Bulletin municipal, Informatique, Internet, Social CCAS	Vice-Présidente : Isabelle AUZANNEAU Membres : Yves LE MEUR, Romain NUEIL, Elisabeth BORDAGE, Pascale MICHEL, Francoise GRANDE, Elisabeth MICHEL
Culture, loisirs Commission des fêtes Associations	Vice-Président : Morgan RAIFFE Membres : Séverine ESNAULT, Sylvie GALOT, Jean-Francois HESLOT, Claude SAVATIER, Anny LAUZIER
Salles Communales	Référénts : Michel FAVREAU, Gilles SAUVION, Claude SAVATIER
Cimetière	Vice-Président : Michel FAVREAU Membres : Gilles SAUVION, Francoise GRANDE
Appels d'offres	Titulaires : Pascal DECHARTRE, Gilles SAUVION, Claude SAVATIER Suppléants : Jean-Francois HESLOT, Isabelle AUZANNEAU, Anny LAUZIER
Personnel	Elisabeth MICHEL, Gilles SAUVION, Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Anny LAUZIER, Pascale MICHEL

Tarifs Municipaux 2022 :

Locations des salles

Petite salle communale : 3, route de Pleumartin

Capacité maximale : 50 personnes

Caution : 100 €

Habitants de la commune	100€ 36€ par journée supplémentaire
Associations de la commune	Gratuit pour les manifestations à but non lucratif 100€ manifestations à but lucratif
Organismes divers	100€ Réunions auxquelles participent des habitants de la commune

Salle polyvalente : 20, chemin des Préaux

Capacité maximale : 250 personnes en dîner dansant

Caution : 400 €

	Habitant de la commune	Hors Commune
Vin d'honneur, A G, galette des rois, conférence, spectacle divers, réunion diverse	125€	216€
Soirée théâtrale, thé dansant, baptême, communion, anniversaire, repas de famille, loto, concours de belote, dîner-dansant, dîner-débat, buffet campagnard, banquet, bal	192€	291€
Mariage	232€	444€
Exposition commerciale		364€ par jour

Locations de la salle polyvalente aux associations communales :

1ère location	122€
2ème location	84€
3ème location	42€
4ème location	Gratuite
Tarif spécial A.P.E. (Association de Parents d'Elèves) – Tarif unique quel que soit la manifestation	62€

Location de mobilier communal :

Location du matériel de sonorisation :

Réservé uniquement aux associations de la commune : **28 €**

Tables et bancs de kermesse

Table de 8 personnes + 2 bancs : **6 € le lot** **caution 100€**

Buvette association hors commune : **25€/buvette** **caution 150€**

Remorque communale : **75€**

A ajouter les frais éventuels de déchetterie et de déplacement

Vente de matériaux

Les matériaux sont vendus à prix coûtant pour une quantité limitée à 1m3 par foyer et par an. Le règlement se fait auprès de la Trésorerie des Collectivités de Châtellerault après émission d'un titre de recettes par la commune.

Garderie

1,50 € par jour et par enfant.

En cas d'horaire dépassé sans motif valable, **10 € par quart d'heure entamé.**

Service cantine

	Année scolaire 2021/2022	Année scolaire 2022/2023
Tarif enfants	3,20 €	3,20€
Tarif enseignants/ agents municipaux	5 €	5€
Stagiaire non rémunéré	Gratuit	Gratuit

Droit de place – vente au camion

Forfait de 80 € par jour

Cette redevance ne s'applique pas aux commerçants de la commune

Cimetière

Concessions de terrain :

Il est rappelé qu'une concession simple est vendue pour 3 m²

Concession cinquantenaire **125 €**

Concession trentenaire **105 €**

Concession temporaire (5ans mini) **95 €**

Cases du columbarium et cavurne :

Pour une durée de 5 ans **95 €**

Pour une durée de 10 ans **105 €**

Pour une durée de 30 ans **125 €**

Les concessions sont renouvelables aux tarifs en vigueur à la date de renouvellement.

Les concessionnaires ou leurs ayants cause auront un délai de 2 ans et un jour pour user de leur droit de renouvellement.

Passé ce délai et sans manifestation de leur part, la commune reprendra possession de la case ou du terrain.

Budgets

Budget de fonctionnement 2021		
Dépenses		
Désignation	Montant	%
Charges à caractère général <i>Fournitures, travaux d'entretiens divers, services extérieurs</i>	255 050 €	24,74
Charges de personnel et frais assimilés <i>Salaires personnel communal et charges patronales</i>	320 000 €	31,04
Autres charges de gestion courante <i>Participations aux contingents, subventions, indemnités élus</i>	110 300 €	10,70
Charges financières <i>Remboursement des intérêts d'emprunts</i>	15 504 €	1,50
Dépenses imprévues	3 700 €	0,36
Charges exceptionnelles	7 440 €	0,72
Virement à la section d'investissement	317 306 €	30,78
Atténuations de produits	1 500 €	0,50
TOTAL DEPENSES	1 030 800 €	100%

Recettes		
Désignation	Montant	%
Impôts et Taxes <i>Impôts directs, taxes sur les pylones, droits de mutations</i>	409 491 €	39,73
Dotations, subventions et participations	216 105 €	20,96
Autres produits de gestion <i>Dont revenus des immeubles</i>	46 900 €	4,55
Produits des services, ventes diverses	36 100 €	3,50
Atténuations de charges	4 007 €	0,39
Produits exceptionnels	5 204 €	0,50
Excédent de fonctionnement reporté	312 993 €	30,36
TOTAL RECETTES	1 030 800 €	100%

Budget d'investissement 2021	
Dépenses	
Désignation	Montant
Déficit d'investissement reporté	264 947 €
Dépenses imprévues	9 100 €
Remboursement capital emprunts	74 000 €
Immobilisation corporelles	20 200 €
Voirie (réfect routes communales)	76 000 €
Bâtiment scolaire (pompe chaleur)	23 000 €
Aménagement centre bourg ilot st Martin (frais étude...)	10 000 €
Maison des Assistantes Maternelles (construction/viabilisation)	518 963 €
Opération patrimoniales/ divers	3 606 €
TOTAL DEPENSES	999 816 €

Recettes	
Désignation	Montant
Subventions Département, Région, Etat	82 600 €
Dotations, fonds divers et réserves	298 953 €
Emprunts	300 500 €
Opérations patrimoniales	457 €
Virement de la section de fonctionnement	317 306 €
TOTAL RECETTES	999 816 €

Etat de la dette au 31/12/2021					
Liste des différents prêts contractés par la commune :					
Organismes	Nature	Capital initial	Taux	Annuité	Dernière échéance
Crédit Agricole	Pavillons locatifs Les Sérénides	200 000 €	3,69	16 838,82	2026
Crédit Agricole	Aménagement entrées bourg	68 500 €	4,00	5 120,38	2031
Crédit Agricole	Aménagement agence postale	60 000 €	4,08	5 367,84	2024
Crédit Agricole	Achat tracteur Kubota	43 000 €	0,65	8 747,48	juin-21
Caisse d'Epargne	Gestion des eaux pluviales la Ratière	140 000 €	4,79	9 636,48	2033
Caisse d'Epargne	Aménagement Centre Bourg	140 000 €	4,65	13 015,72	nov.-22
Caisse d'Epargne	Atelier municipal	90 000 €	4,65	8367,24	nov.-22
Crédit Agricole	Bibliothèque (aménagement)	100 000 €	2,84	7115,28	2032
Crédit Agricole	Construction/viabilisation de la MAM	300 000 €	0,39	15 443,97	2036

La fiscalité directe en 2021		
2021 : fin de la taxe d'habitation		
	Montant	Taux
Taxe foncière bâti	202 768 €	33,66%
Taxe foncière non bâti	40 077 €	33,65%
TOTAL	242 845 €	

Etat Civil

Naissance

Nous avons la joie d'accueillir au sein de notre communauté :

CHARPENTIER Naël, Valentin, Georges, Pierre, Charles, Thierry, né le 19 janvier 2021 à Châtellerault (86),
Fils de CHARPENTIER Valentin, Georges, Louis, André, Joël, Philippe et de VINCENT Anita, Stéphanie, Clarisse
4 rue de Clamart

MARTINEAU Luna, Muguette, Sandra, née le 29 janvier 2021 à Châtellerault (86)
Fille de MARTINEAU Théo, Rémy, Régis et de VIOLIER Gwendoline, Marine
21, les Draux

NIBEAUDEAU Devon, né le 22 février 2021 à Poitiers (86)
Fils de NIBEAUDEAU Sébastien, Damien et de RUSEK Mélissa
12, chemin du Grand Gué

VOISIN CARTERON Gabin, Michel Jean, Stann, né le 26 mai 2021 à Châtellerault (86)
Fils de VOISIN Thomas, François, Jérôme et de CARTERON Amandine, Aimée, Laura
2, la Paturelle

COTTAREL JAMET Swan, né le 25 août 2021 à Châtellerault (86)
Fils de COTTAREL Pierre, François et de JAMET Bénédicte
11, impasse Saint Martin

LEONARD Nolan, Evan, Naël, né le 20 octobre 2021 à Châtellerault (86)
Fils de LEONARD Harry, Frédéric et de COHUAUD Elisabeth, Marie, Gabrielle
20, route de Saint Sauveur, « Malagué »

RAIFFÉ Gabriel, Killian, Denis, né le 05 décembre 2021 à Châtellerault (86)
Fils de RAIFFÉ Morgan, Kevin, Bruno et de GRATEAU Cindy, Ophélie
78, rue de Touraine

Mariage

Le 10 juin 2021

HOEDTS Dany, Jean, Eugène et **VILLANNEAU Charlène**, Alexandra, Julie
9, Pouzieux

Le 17 juillet 2021

HERAULT Antoine et **AJZENLEFEL Pauline**, Anne, Magali
13 le Village à MONTS-SAINT-AIGNAN (Seine-Maritime)

Le 7 août 2021

MARTINEAU Théo, Rémy, Régis et **VIOLIER Gwendoline**, Marine;
21, les Draults

Le 12 novembre 2021

MEYNARD Jean-Claude et **CRELOT Claudine**, Amélie;
24, route de Oyré

Le 27 novembre 2021

RABEAU Simon, Romain, Louis et **JIN Ying-Shao**;

14, le Grand Moulin

Nous souhaitons à ces couples nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite.

P.A.C.S. : aucun

Décès

Nous regrettons la disparition de certains de nos concitoyens et nous adressons à leurs familles respectives nos condoléances les plus sincères.

CAILLON Nicole, Claudette, Jeanne, veuve **PIGNOUX**, décédée le 15 janvier 2021 à Coussay-les-Bois (86) à l'âge de 78 ans,

MOREAU Germaine, Jeanne, Madeleine, décédée le 20 janvier 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 97 ans,

HEURTAULT Jacqueline, Ida, veuve **VERNAULT**, décédée le 08 février 2021 à la Puye (86) à l'âge de 93 ans,

MATHIEU Jacky, Raymond, Ludovic, décédé le 20 février 2021 à Coussay-les-Bois (86) à l'âge de 72 ans,

GALAGAIN Bruno, Dionisio, décédé le 12 mars 2021 à Coussay-les-Bois (86), à l'âge de 58 ans,

FORTIN Henri, Elie, Joseph, décédé le 07 mai 2021 à Poitiers (86), à l'âge de 87 ans,

MORON Odette, Thérèse, veuve **PRÉVOST**, décédée le 14 juillet 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 89 ans,

PILVERDIER Gérard, Gilles, décédé le 22 juillet 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 65 ans,

De SAINT ANTOINE ABBÉ Maxime, décédé le 28 juillet 2021 à Poitiers (86) à l'âge de 33 ans,

JAMET Anne-Marie, Gilberte, épouse **DANIAUD**, décédée le 13 août 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 65 ans,

PICHOIRON Yvonne, épouse **CHOISEL**, décédée le 24 août 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 77 ans,

DELERUE Marc, Pierre, décédé le 31 août 2021 à Poitiers (86) à l'âge de 50 ans,

VANTROU Raymond, Auguste, Louis, décédé le 28 septembre 2021 à Coussay-les-Bois (86) à l'âge de 94 ans,

PAGEOT Pierre, Georges, Jacques, décédé le 09 octobre 2021 à Châtellerault (86) à l'âge de 75 ans,

FONTAINE Dominique, Robert, décédé le 07 décembre 2021 à Coussay-les-Bois (86) à l'âge de 73 ans,

A ces familles éprouvées, nous renouvelons notre sympathie.

Bilan des Comptes-Rendus des Conseils Municipaux 2021

Vœux du Maire pour 2022 : Vu le contexte sanitaire actuel et les préconisations de la Préfecture, les vœux du maire n'auront pas lieu en début d'année et seront reportés à une date plus propice.

Budget

Tarifs Municipaux

Location de la petite salle à des entreprises, auto-entrepreneurs siégeant sur la commune

Mme Sandrine LE MEUR souhaiterait ponctuellement louer la petite salle communale pour des formations professionnelles. La grille tarifaire de la petite salle communale ne prévoit pas ce type de location. **Après un tour de table le Conseil Municipal propose un tarif gracieux aux entreprises et auto-entrepreneur siégeant sur la commune pour l'année 2021.** M. Yves LE MEUR, Conseiller Municipal n'a pas pris part à ce débat et a quitté la salle lors de la prise de décision.

Mme Sandrine LE MEUR remercie le conseil sur la gratuité en 2021 de la petite salle communale pour ses sessions de formation. Mme LE MEUR, demande au conseil de se positionner sur le tarif de la location pour 2022 et propose d'intégrer gratuitement lors des prochaines sessions de formation soit des salariés de la mairie, soit des membres du conseil municipal. Avant de délibérer, M. Yves LE MEUR quitte la salle. Après discussion, le conseil décide de la gratuité pour 2022 de la petite salle communale pour les sessions de formation de Mme LE MEUR,

Les tarifs municipaux 2022

Après un tour de table, à l'unanimité, le conseil ne souhaite pas augmenter les tarifs municipaux 2022 au vu du contexte sanitaire. Il faudra prévoir de rajouter dans les tarifs municipaux : emplacement sur le marché (gratuit) et droit de place : vente au camion forfait de 80€ par jour.

Subventions et dotations

En février, M. Alain PICHON, Président du Département de la Vienne informe que le Conseil Départemental octroie à la commune de Coussay les Bois une dotation de 27 200€ dans le cadre du dispositif ACTIV, du volet 3. L pour 2021

En mai, dans le cadre des Fonds de concours du Grand Châtelleraut, la somme de 24 520€ est allouée pour la commune, à utiliser dans les 3 ans.

Budgets communaux

Taux d'imposition 2021

L'affectation de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département est affectée aux communes en compensation de la disparition de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Redevance d'occupation du domaine public 2020-2021

En contrepartie de l'occupation du domaine public des collectivités territoriales, les opérateurs de télécommunications doivent s'acquitter d'une redevance dont le montant est encadré par le décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005. Ce décret a également fixé les modalités de calcul de la revalorisation annuelle qui doit s'effectuer au 10 janvier de chaque année. Les redevances dues de 2020 et 2021 sont d'un montant total de 4. 487,53€ qui a été validé par l'opérateur de télécommunication. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les redevances dues par ORANGE de 2020-2021.

Budget : admission en non-valeurs

La comptable publique de Châtellerauld demande des admissions en non-valeurs (non-paiement de factures) d'un montant total de 1755,69€ pour 2021 sur le budget principal. Le Conseil Municipal accepte ces admissions en non-valeurs sur le budget principal.

Travaux

Construction MAM :

Les travaux de constructions de la MAM sont en cours. L'ouverture est prévue en septembre 2022.

Réaménagement pour la sécurité dans le centre bourg

Une étude est en cours d'élaboration avec l'Agence des Territoires afin d'aménager différents points sécuritaires du centre bourg : traversée par la D725 et les carrefours rue de l'est / route de l'église.

Travaux divers

- Elagage et de broyage des bois et branches des sept marronniers sur la place de l'Eglise
- Elagage de la route des Bois direction « les Daux »
- Demande de débouchage du chemin rural n°52 du Puy à La Roche Posay pour éviter que les randonneurs passent sur une propriété privée.
- CEREMA (établissement public) agréé par l'Etat va réaliser gratuitement un diagnostic sur les ponts appartenant à la commune.
- Stade de Foot :
 - Elagage des arbres le long du ruisseau et au niveau du petit terrain
 - Sécurisation du club house : installation d'un projecteur de sécurité (en cours)
- Ecole : Classe de la maternelle : les travaux de rénovation nécessaire pour la classe des petites sections de la maternelle : changement du revêtement de sol et un rafraîchissement de peinture ont été effectués pendant les grandes vacances scolaires 2021.
- Eglise :
 - Révision de l'ensemble des parties maçonnées de l'église,
 - Demande de travaux par le Père Gérard GALLY et les membres de l'équipe pastorale. Ils sollicitent la commune pour effectuer des améliorations dans le fonctionnement de l'église
 - Aménagement place de l'église Notre-Dame MM. de FEYDEAU et DROUAULT, souhaiteraient que la commune se positionne sur la rénovation du patrimoine. Demande de devis pour les éclairages intérieurs et extérieurs de l'église.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Selon la loi ALUR, l'EPCI Grand Châtelleraut devient compétente de plein droit en matière de PLU le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, sauf si les communes s'y opposent jusqu'au 1er juillet 2021. Au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population doivent s'opposer au transfert de compétence pour que celui-ci n'est pas lieu.

Après discussion, le Conseil Municipal s'oppose au transfert à la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut de la compétence en matière de PLUI.

Accès PMR Club House Stade :

L'AS Foot a fait une demande d'aménagement pour l'accès des vestiaires / Club House et terrain de foot pour des personnes à mobilité réduite. Après consultation de plusieurs artisans pour la réalisation des travaux, des demandes de subventions sont initiées.

M. Patrice HERAULT, représentant du district, interviendra au conseil de janvier 2022 afin de répondre aux diverses questions.

Une demande d'installation d'un grillage le long du ruisseau a également été faite : demandes de devis en cours

Voirie 2021 :

Le programme voirie 2021 a permis la réfection des voies communales :

- Rond du Chêne (partie mitoyenne avec Mairé)
- Mongon,
- Les Nauds,
- Availlé,
- L'Espérance.

Cimetière :

Demande d'acquisition d'une caverne (petit caveau, accueillant une ou plusieurs urnes contenant les cendres d'un défunt) : l'aménagement de cavernes pourrait se faire à côté du columbarium. Le conseil municipal donne son accord et propose que le tarif soit le même que pour les cases du columbarium soit : Durée 5 ans : 95€ Durée 10 ans : 105€ et Durée 30 ans : 125€. Il est proposé d'établir un règlement pour l'installation des cavernes.

Projet d'agrandissement du cimetière, il serait souhaitable de l'agrandir sachant que deux terrains adjacents sont préemptés. Une refonte de l'existant est à prévoir, Après discussion, le conseil municipal est favorable à l'agrandissement du cimetière et donne son accord pour l'acquisition des terrains, et au lancement de la procédure de refonte du cimetière.

Ecole / RPI

Rythme scolaire 2021/2022 & activités péri scolaire :

Actuellement, l'école de Coussay-les-Bois fonctionne sur quatre jours et demi avec les temps périscolaires organisés par la MCL de La Roche Posay. Les aides de l'Etat et de la CAF sont toujours maintenues. Le rythme scolaire de l'école de Coussay les Bois à quatre jours et demi est maintenu.

La Convention d'objectif et de financement concernant l'accueil de loisirs périscolaire avec la CAF pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2024 « ALSH périscolaire » est entérinée par le conseil municipal.

La convention relative à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires 2021/22 proposée par la MCL pour l'année scolaire 2021/22 est également entérinée.

Constitution d'une commission cantine avec des élus du conseil municipal, les parents d'élèves et le cuisinier. Titulaires Gilles SAUVION & Séverine ESNAULT Suppléant Françoise GRANDE & Jean-Louis MICHEL - APE : 2 parents titulaires et 2 parents suppléants.

En juillet 2021, Pot de départ à la retraite de Mme JUILLET, professeure des écoles a été organisé.

1er conseil d'école de l'année scolaire 2021 – 2022

Activité piscine : à la suite de la réduction d'un poste de moniteur de natation et le problème de la durée des séances, le conseil demande de rédiger un courrier signé des deux municipalités (Coussay Les Bois et Leigné Les Bois) à l'agglomération de Grand Châtellerault et copie à l'inspection académique.

Participation financière au voyage de fin d'année à La Bourboule : Le Directeur de l'école de Leigné les Bois sollicite une participation financière des deux communes (Coussay les Bois et Leigné les Bois) à hauteur de 4 420€ partager en deux soit 2 210€ par commune pour le voyage de fin d'année à la Bourboule (du 13 au 15 juin 2022) pour les classes de CE2, CM1 et CM2. Le Conseil Municipal est favorable à la participation financière de 2 210€ pour le voyage de fin d'année à la Bourboule.

Personnel :

Convention sur la mise en oeuvre de la Période de Préparation au Reclassement

Mme Danielle BREMAUD a été reconnue inapte à l'exercice de ses fonctions par le comité médical du centre de gestion. Par conséquent, Mme BREMAUD pourra bénéficier d'une Période de Préparation au Reclassement en collaboration avec le Centre de Gestion afin de l'accompagner.

Tableau des effectifs

Modification à la suite de la diminution d'heures de Mme Sophie DECHARTE, passant de 28h à 19h hebdomadaires à compter du 01/09/21 et l'arrivée de Mme Martine GOUIN pour la surveillance cantine/cour à compter du 01/01/21 pour 4h45 hebdomadaires.

Remplacement de l'agent de restauration depuis la rentrée scolaire 2021 : M. Thierry DENIEUL remplace Mme Danielle BREMAUD pour un an.

Retraite : M. Dany PICHON va pouvoir prétendre à la retraite à compter du 01/07/2022,

Formation :

Une formation pour l'habilitation électrique et l'aptitude à la conduite d'engins de chantier de la commune sont actés pour 2022.

Culture / Animation

Feu d'artifice

Le feu d'artifice précédé de la retraite aux flambeaux et les jeux pour les enfants se sont déroulés les 14 et 16 juillet.



Compétence tourisme avec Grand Châtellerault

Mme Boirel de Grand Châtellerault a présenté le Schéma de Développement Touristique, afin de relancer les sentiers de randonnées.

Théâtre Populaire Pictave : Représentation le samedi 26 novembre 2022 pour la pièce « vacances de rêve »

Illuminations de Noël

Monsieur le Maire fait part de la proposition de la société CRV concernant les illuminations de Noël, soit sous forme de location (contrat de 3 ans) ou d'achat. Après discussion, le Conseil Municipal valide la location d'illuminations de Noël. Les choix vont sur les références PIColor bleu ainsi que blanc, 10 illuminations de chaque.

Convention avec SOREGIES de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine entre SOREGIES et la commune de COUSSAY LES BOIS qui a pour objet d'offrir les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabre ou supports bétons des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de fin d'année 2021. Cette contribution, valorisée au prix de revient pour le mécène est évaluée à 1 479€.

Environnement

Ferme 1200 taurillons

Le 29 décembre 2020 la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a décidé d'annuler le jugement du Tribunal Administratif de Poitiers en date du 21 juin 2017 qui annule l'autorisation d'exploiter accordée en 2015 et également annule les jugements sur les permis de construire accordés en 2015. A partir de là, il est demandé au Conseil Municipal de se positionner sur la continuité ou non de poursuivre ce dossier en justice devant le Conseil d'Etat. Et si poursuite, il est aussi demandé de choisir le cabinet d'avocats. Monsieur le Maire tient à préciser que la protection juridique de la commune (Groupama) prend en charge les honoraires d'avocats à concurrence de 2300€/dossier. Après un tour de table, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice devant le Conseil d'Etat et désigne le Cabinet SPC ROCHETEAU UZAN-SARANO, avocats au Conseil d'Etat pour défendre les intérêts de la commune devant cette instance.

Economie énergies

Audit énergétique

Un audit énergétique a été réalisé par le service de développement durable du grand Châtellerault et il en ressort que deux bâtiments mairie et école sont prioritaires pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Après discussion, le conseil municipal est d'accord pour que les 2 sites soient étudiés et chiffrés pour ensuite faire les travaux,

Projets de développement durable (panneaux photovoltaïques)

Relance de M. MANSOURI du CRER concernant le projet de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal. Actuellement ce projet n'est pas priorisé

Référent chauffage école maternelle M. Jean-François HESLOT devient référent pour gérer le chauffage de l'école maternelle,

SOREGIES

Convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti : l'avenant n°1 de la convention d'accompagnement pour la rénovation énergétique du patrimoine bâti arrive à son terme le 31/12/2021, il convient de renouveler cette convention pour une période de 4 ans.

Après discussion, le Conseil entérine la convention pour l'accompagnement et la rénovation du patrimoine bâti et autorise le Maire à la signer.

Chasse

Traitement déchets de venaison : M. Michel CUAU, Président de la Fédération des chasseurs de la Vienne demande l'autorisation de mettre sur la commune un bac récupérateur de déchets de venaison. Après discussion, le Conseil demande à le rencontrer.

Divers

Grand Châtellerault

Approbation du rapport de la CLECT du 11 mars 2021 concernant le transfert de compétence eaux pluviales. Pour information, le rapport CLECT du 11 mars 2021 a été envoyé par mail à l'ensemble du Conseil Municipal

Après discussion, le Conseil Municipal approuve le rapport CLECT du 11 mars 2021.

Gestion Forestière : Coupe de bois 2020/2021

Coupe de bois aux habitants de Coussay les Bois : campagne 2020/2021 : les coupes de bois sur pied ont lieu dans les bois communaux au lieu-dit « le Clos et le Clos Tiray».

Référent « mobilité et vélo » Après un tour de table, Monsieur Jean-Louis MICHEL se porte référent auprès du Grand Châtellerault.

Conseil municipal & vie de la commune

Multiservice :

Mme et M. Nathalie VILTART et Phillipe GENTILHOMME, locataires du restaurant la Grange, demande à s'installer dans le local du Multiservice. Après discussion, le Conseil Municipal est favorable à leur installation dans le multiservice.

Vente / acquisition :

Rétrocession de 2 parcelles : Mme Andrée BARDON de La Roche Posay propose de céder à la commune 2 parcelles (BL 409 de 104m² et BL 410 de 43 m) à l'euro symbolique et s'engage à prendre les frais notariés. Après discussion, le Conseil Municipal accepte l'acquisition des 2 parcelles à l'euro symbolique.

Donation de parcelles de bois et de taillis à la commune : Mme Colette BEREAU de La Roche Posay souhaite faire don de onze parcelles de bois et de taillis d'une superficie de 2ha 46a 82ca. Après discussion, le Conseil Municipal accepte le don de Mme Colette BEREAU. Il

est nécessaire d'apporter les changements demandés par le notaire Maître Plazanet : modifier la donation par la vente à l'euro symbolique.

Courrier M. et Mme BENARROS qui proposent l'acquisition de leur terrain situé à la Classe d'une superficie de 10 649m², Après un tour de table, le conseil ne souhaite pas donner suite à la demande de M. et Mme BENARROS.

Terrain de Mme CARPY : vente un terrain (superficie environ 1 Ha) situé à la Ventolone, autrefois, un chemin rural traversait ce champ (venant du Carroi Robin en direction du Bourg par le chemin de la Ventolone), et suite au remembrement ce chemin a été supprimé. Il serait bien que la commune récupère ce chemin suite à la vente. Après discussion, le conseil émet le souhait d'acquérir ce terrain, en fonction de la proposition de prix de Mme CARPY.

Association

Adhésion à l'association des Maires Ruraux de la Vienne

Adhésion 2022 à l'Association des Maires de France

Association Foncière de Coussay les Bois : Désignation d'un élu pour être membre du bureau de l'Association Foncière : Pascal DECHARTRE .

Divers

Courrier de démission de Mme Pascale MICHEL

Formation à la gestion des incivilités : proposition aux membres du conseil la formation à la gestion des incivilités, dispensée en quatre heures par les négociateurs régionaux de la gendarmerie.

Brigade mobile de gendarmerie départementale a été présente le 19 juin de 8h à 13h sur la place du 20 juin 1944.

Organisation des élections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin

Espaces France Services : ouverture à Pleumartin d'un Espace France Service, situé 32, rue des Acacias, cet espace permet de répondre aux besoins de la vie quotidienne : santé, famille, retraite, impôts, recherche d'emplois, accompagnement numérique. Cette offre de services est complétée par des ordinateurs en libre accès et des partenariats locaux qui évolueront en fonction des besoins identifiés. Ce service est gratuit et géré par la Communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut.

Motions :

- contre la fermeture de 6 lits à l'hôpital Camille Guérin de Châtelleraut à l'unité cardiologie
- de soutien à la fonderie aluminium .

Elections 2022

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 Avril 2022

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 Juin 2022

Les bureaux de votes seront situés à la salle polyvalente 20, chemin des Préaux.

Grand Châtellerault

<https://www.grand-chatellerault.fr/>



Habitat

Des aides financières pour l'amélioration de l'habitat dégradé ou inadapté

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a décidé de mettre en place, dès avril 2022, et sur l'ensemble du territoire intercommunal, un Programme d'Intérêt Général (PIG), en partenariat avec le Conseil Départemental de la Vienne et l'État. Ce programme est orienté sur 2 thématiques : « Adaptation des logements à la perte d'autonomie » et « Lutte contre l'habitat indigne ».

Il s'adresse aux propriétaires de logements soucieux d'en améliorer la sécurité, le confort et la rentabilité grâce à l'octroi d'aides financières.

Il vise à favoriser la réhabilitation d'habitats dégradés (toiture en mauvais état, électricité dangereuse, humidité, escaliers instables...), et faciliter l'adaptation des logements au handicap et à la perte de mobilité (salle de bain, monte escaliers...).

Ce programme a aussi comme objectif transversal de lutter contre la vacance des logements et de favoriser le maintien et l'accueil de nouvelles populations.

Ce dispositif permet aux propriétaires de logements, bailleurs ou occupants, de bénéficier d'aides financières allant de 55 à 80 %* du montant des travaux, sous certaines conditions**.

L'équipe pluridisciplinaire de la Maison Intercommunale de l'Habitat de Grand Châtellerault sera à votre écoute pour vous apporter gratuitement conseils et assistance dans le montage des dossiers de demandes de subventions et vous accompagner avant et pendant la durée des travaux.

Maison Intercommunale de l'Habitat

1 square Gambetta
86100 Châtellerault

Courriel : renovonsvotrehabitat@grand-chatellerault.fr

Tel : 05.49.93.00.05

* selon les projets, et sous réserve d'éligibilité

** dont les principales sont que les travaux doivent être menés par des professionnels et que le logement ait plus de 15 ans.

Enfance Jeunesse

Des nouvelles de l'école !

Cette année scolaire doit encore faire face à un protocole sanitaire compliqué. Le retour du masque en récréation et l'interdiction du brassage entre les classes ont malheureusement fait leur retour. Heureusement cela ne nous empêche pas de mettre en place des projets.



explications.

Les classes de CP/CE2 et CE1 ont également bénéficié d'une initiation à l'escrime grâce à la fédération. Le mercredi 22 septembre toutes les classes de l'école ont participé à la journée du sport scolaire en effectuant une randonnée tout autour de l'école.

Avant les vacances de Noël nous avons eu la surprise du passage du Père-Noël qui a offert des petits gâteaux Serinity de Vicq sur Gartempe à chaque enfant.

Début janvier, l'infirmière scolaire est venue proposer un petit déjeuner équilibré avec des produits locaux aux enfants du CE1. Les MS/GS ont quant à eux pu bénéficier d'une initiation à la relaxation et les CP/CE2 d'une sensibilisation à la différence.



Nous espérons pouvoir continuer à proposer des projets riches et variés aux différentes classes mais pour le moment il est difficile de se projeter. Nous essaierons de tout faire pour maintenir la classe découverte des CE2/CM1/CM2 en juin à la Bourboule.

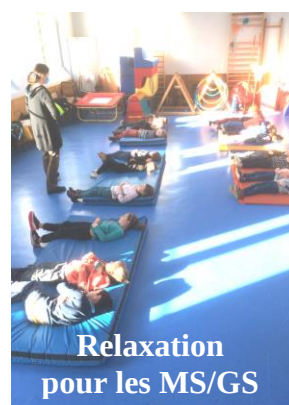
Journée du sport



En septembre, lors des journées du patrimoine, nous avons pu bénéficier d'une exposition prêtée par l'artothèque de Châtelleraut à la chapelle St Martin. Nous remercions beaucoup Isabelle de l'association des amis de St Martin pour toutes ses



Passage du Père-Noël



Relaxation pour les MS/GS

Bonne continuation à tous.
Adéline Destouches

Transports

<https://www.grand-chatellerault.fr/vivre/transports-scolaires>

Contacts

Service Déplacements

Adresse postale

Communauté d'agglomération de Grand Châtellerault

78 boulevard Blossac- CS 90618
86106 Châtellerault cedex
transports.scolaires@grand-chatellerault.fr

Accueil du public

208 rue d'Antran
86100 Châtellerault

Téléphone

05 49 23 64 94
05 49 23 64 99

Horaires d'ouverture

lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h
vendredi : 9h à 12h - 14h à 16h

CHÂTELLERAULT

LA ROCHE-POSAY

LIGNE **204**

HORAIRES

HORAIRES VALABLES DU 08/07/2019 AU 07/07/2020
SAUF JOURS FÉRIÉS



transports.grand-chatellerault.fr

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LIGNE 204

CHÂTELLERAULT - LA ROCHE-POSAY

PÉRIODE		TOUTE L'ANNÉE						VACANCES	PÉRIODE SCOLAIRE		
Itinéraires		204C01R	204C02R	204C03R	204C04R	204C06R	204C07R	204C05R	204S01R	204S02R	204S05R
Jours de fonctionnement		Lundi au Samedi					Dimanche	L ou S	Mercredi	L ou V	LM & JV
Renvol(s)											
								(2)			
THURÉ CHÂTELLERAULT	Centre (LEPA)										17:10
	George Sand								12:08		17:10
	LEP Le Verger								12:30		17:30
	Berthelot								-		-
	Branly								12:37		17:40
	Gare SNCF	8:30	9:50	14:45	16:20	19:50	17:35	18:05	12:40	17:45	18:05
	Hôtel de Ville (côté Collège)*	8:33	9:53	14:50	16:23	19:55	17:38	18:10	12:43	17:50	18:10
COUSSAY-LES-BOIS	La Poste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18:12
	La Belle Indienne	-	-	-	-	-	-	-	12:58	-	18:23

LIGNE 204

LA ROCHE-POSAY - CHÂTELLERAULT

PÉRIODE		TOUTE L'ANNÉE						PÉRIODE SCOLAIRE
Itinéraires		204C01A	204C02A	204C03A	204C04A	204C05A	204C06A	204S01A
Jours de fonctionnement		Lundi au Samedi			Lundi au Dimanche		Samedi & Dimanche	Lundi au Vendredi
YZEURES-SUR-CREUSE	Place F. Mitterand (Musée)							6.50
	Chavis							6.52
	Croisement de la Revaudière							6.54
LA ROCHE-POSAY	Office de Tourisme ⁽¹⁾	6.50	9.05	12.35	15.40	16.55	19.00	7.00
	Rue Principale	6.58	9.13	12.43	15.48	17.03	19.08	7.08
COUSSAY-LES-BOIS	La Belle Indienne	-	-	-	-	-	-	7.12
	Gare SNCF	7.13	9.28	12.58	16.03	17.18	19.23	7.25
CHÂTELLERAULT	Hôtel de Ville (côté Collège)*	7.15	9.30	13.00	16.05	17.20	19.25	7.30
	LEP Le Verger							7.40
	Branly							7.40
	Berthelot							7.40
	George Sand							7.45
THURÉ	Centre (LEPA)							8.05

Point Jeune

<http://www.mcllarocheposay.fr/enfance-jeunesse/point-jeunes/>

- **accueil groupe passerelle 10-13 ans les mercredis après-midi de 13h30 à 17h**
tarif appliqué 2€ et 1€ de transport retour à domicile sur demande

-> pour les collégiens possibilité de pique-niquer sur place (repas à la charge des familles)

-> pour les écoliers repas collectif sur réservation auprès de l'accueil une semaine avant.

- **accueil des 11-17 ans les vendredis soirs (les semaines impaires) de 16h30 à 20h (pour le moment et limité à 8 jeunes)** tarif appliqué 2€ et 1€ de transport retour à domicile sur demande – inscription auprès de Sabrina – référente jeunesse MCL
- **permanences collège sur la pause méridienne** dans la cour à la rencontre des jeunes 1 jour / 1 niveau de classe (protocole zone limitée)

Relais petites enfance

Qu'est-ce vous trouverez au Relais Petite Enfance ?

Animatrices : Nathalie PECQUEUR et Aurélie MEADER

Bureau du Relais : 05 49 86 80 78 ou 07 82 77 41 53

relaispetiteenfance@mcl-larocheposay.fr

<http://www.mcllarocheposay.fr/structure-daccueil-maison-des-ptits-loups/>

Pour les parents :

Des informations sur les différents modes d'accueil du jeune enfant.
La liste des assistants maternels agréés.
Des informations sur le recrutement des assistants maternels,
Le statut (droits et devoirs) de parent-employeur et sur les aides existantes.
Des documents supports d'aide aux démarches
(modèles de contrat, bulletin de paie, guide de la déclaration, fiches de calcul des congés payés...)

Pour les assistants maternels :

Des informations sur le métier, sur les droits et les obligations du salarié.
Un accompagnement dans l'exercice de la profession.
Un lieu d'échanges avec d'autres assistants maternels
ou d'autres professionnels de la petite enfance

Pour les enfants :

Un lieu d'éveil, de jeux et de découvertes.
Un temps de socialisation avec d'autres enfants.
Un cadre bienveillant, respectueux de leurs besoins et de leur individualité

Pour tous :

Une écoute neutre et bienveillante pour tout questionnement autour de l'accueil d'un enfant chez un assistant maternel.
Un lieu de partage et d'information autour du développement de l'enfant
(journal et bibliothèque de relais, soirées d'information, animations ouvertes et temps festifs).

Service à la personne

Sortir Plus

<https://www.sortir-plus.fr/>

Bénéficiez d'un accompagnement lors de vos sorties

<https://www.ag2ramondiale.fr/tous-nos-services/trouver-un-moyen-de-transport-pour-vous-deplacer-avec-l-avancee-en-age-avec-le-service-sortir-plus>

Contactez le **0971 090 971** (prix d'un appel local)

Le contexte

Avec SORTIR PLUS, service développé par l'Agirc-Arrco, vous pouvez vous rendre à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles... à pied ou en voiture, la destination est celle de votre choix.

À noter : vous pouvez également être accompagné d'un proche pour un rendez-vous médical.

A partir de quel âge puis-je en bénéficier ?

A partir de 75 ans, et sans limite d'âge.

Un conseiller SORTIR PLUS organisera avec vous votre sortie.

Le choix de l'accompagnateur

L'accompagnateur est salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné, agréé par votre caisse de retraite complémentaire, choisi par SORTIR PLUS pour ses compétences dans le domaine.

Si vous connaissez un organisme agréé par votre caisse de retraite complémentaire, vous avez la possibilité de choisir votre accompagnateur, sous réserve de sa disponibilité. Pour cela, il vous suffit de le signaler à votre conseiller SORTIR PLUS lors de l'organisation de chaque sortie.

Le déroulement

Votre accompagnateur se rendra à votre domicile à l'heure convenue entre votre conseiller SORTIR PLUS et vous.

L'accompagnateur vous accompagne à l'endroit défini

Une fois arrivé à destination, l'accompagnateur pourra, selon votre choix, vous attendre ou se rendre avec vous à votre activité.

L'accompagnateur vous raccompagne chez vous à l'heure souhaitée

Quel est le mode de paiement pour régler le service sortir plus ?

Le paiement de ce service s'opère par le biais d'un Chèque Emploi Service Universel (CESU) Sortir Plus. Les chèques Sortir Plus permettent uniquement de payer cette prestation.

Chaque chéquier d'une valeur de 150€ vous sera envoyé à votre adresse ou celle d'un de vos proches, dans la limite de 3 chèquiers par an.

Une participation financière est nécessaire : 15€ pour le premier chéquier, 20€ pour le second et 30€ pour le troisième. Ces chèquiers sont valables durant une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

Combien cela va-t-il me coûter ?

Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps de trajet

Le montant et le nombre de chèques Sortir Plus sera fixé avec vous lors de l'organisation de chaque sortie.

SORTIR PLUS

UNE ACTION SOCIALE

ACTUALITÉ COVID-19
Le service gratuit d'aide aux courses pour les retraités de 70 ans et plus est maintenu pendant toute la période d'application des mesures barrières.
Signalez nous tous vos besoins liés à vos achats (alimentaires, pharmacie...) grâce au formulaire **ÊTRE APPELÉ(E)** ci-dessous. Les autres aides sont maintenues, dans le respect des gestes barrières. SORTIR PLUS facilite vos déplacements (rendez-vous de santé, services publics).
Veuillez saisir votre demande de sortie grâce au formulaire **PRÉVOIR MA SORTIE** ci-dessous.

ACCUEIL **ÊTRE APPELÉ(E)** **PRÉVOIR MA SORTIE**

SORTIR PLUS
C'est quand vous voulez
Aller chez le coiffeur, retrouver votre famille et vos amis, faire vos courses, aller chez le médecin, assister à une sortie organisée...



VOUS AVEZ 75 ANS ET PLUS, ET VOUS ÉProuVEZ DES DIFFICULTÉS À VOUS DÉPLACER POUR VOS SORTIES QUOTIDIENNES ?
À votre demande et quand vous le voulez, votre caisse de retraite complémentaire met à votre disposition SORTIR PLUS pour vous accompagner, à pied ou en voiture. Des conseillers dédiés organisent votre sortie avec vous. Ensemble vous choisissez un accompagnateur qui viendra vous chercher à l'heure convenue et vous conduira où vous voulez. Selon le cas, il peut rester à vos côtés, vous attendre ou revenir vous chercher. Il vous raccompagne à domicile.

 **CONTACTEZ-NOUS** 

N° Cristal 0971 09 09 71
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
• Échanger avec un conseiller, en toute confidentialité

Via ce site
• Rubrique **Être appelé(e)** par un conseiller
• Rubrique **prévoir ma sortie**

Présence verte service

<https://www.presenceverte.fr/>

Présence Verte Services 86, à vos côtés au quotidien depuis plus de 25 ans



Depuis 1993, notre équipe met son expérience de la téléassistance et du portage de repas à votre service.

Nous intervenons dans toute la Vienne, des grandes villes aux petits villages de campagne.

Membre du réseau national Présence Verte, nous œuvrons également aux côtés de la Mutualité Sociale Agricole et des associations Générations Mouvement et Familles Rurales.

En 2019, plus de 1200 abonnés ont ainsi bénéficié de la téléassistance et près de 200 000 repas ont été distribués.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Présence Verte par :

Téléphone au : 05 49 44 59 99

Courriel : pvs@poitou.msa.fr

Internet : presenceverte.com

Adresse de Présence Verte :

37, rue du Touffenet

86000 POITIERS

8h30 à 12h / 13h30 à 16h30

Signalement personnes isolées

<https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/autonomie/rompre-isolement-aines/>

ADMR

<https://www.admr.org/>

ADMR DE PLEUMARTIN

6 Avenue Jourde
86450 PLEUMARTIN

NOUS CONTACTER :

Email : info.assopleumartin.fede86@admr.org

05 49 23 33 26

SITE INTERNET

Horaires

Lundi : 9h00-12h15

Mardi : 13h30-16h30

Mercredi : 9h00-12h00

Vendredi : 9h-12h15 / 13h30-16h30

Services proposés par cette association

- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance

Présentation

L'association ADMR DE PLEUMARTIN intervient sur les communes suivantes : Chenevelles, Coussay-les-Bois, La Puye, Leigné-les-Bois, Lésigny, Mairé, Pleumartin, Saint-Pierre-de-Maillé, Vicq-sur-Gartempe.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

Mission locale



Depuis plus de 30 ans, la Mission Locale Nord Vienne (MLNV) Vienne accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et ayant besoin de conseils et d'informations pour s'insérer professionnellement et socialement.

Service public de proximité, nous aidons ces jeunes à trouver des solutions pour avancer dans leur vie professionnelle et quotidienne. Les demandes sont variées : faire le point sur son orientation, rechercher une formation, être conseillé dans sa recherche d'emploi, s'informer sur les aides utiles au quotidien (logement, santé, mobilité, etc.). Un accompagnement individuel et personnalisé est assuré par des conseillers en insertion professionnelle, avec une prise en compte globale des besoins et attentes de chacun.

La Mission Locale Nord Vienne propose également une offre de services à destination des entreprises. Ce service passe par une orientation RH adaptée pour des projets de recrutement, une valorisation des métiers auprès du public et une favorisation des rencontres avec les jeunes au travers de visites d'entreprises ou de relations de parrainage.

L'atout de la Mission Locale est son ancrage sur le territoire du Nord Vienne. En effet, son siège est à Châtellerault, mais elle intervient aussi en proximité dans le cadre de permanences sur plusieurs communes environnantes dont Pleumartin et La Roche-Posay.

Delphine BOYER, Conseillère en Insertion Professionnelle, assure les permanences sur rendez-vous :

À Pleumartin : au Centre Social (Avenue Jourde) les lundis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h ;

À La Roche-Posay : à la Maison de la Culture et des Loisirs – MCL (Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny) les mercredis de 9h à 12h.

Pour toutes informations sur les activités et les services de la Mission Locale, et pour prendre rendez-vous, merci de contacter l'association :

Téléphone : 05 49 20 04 20

Email : contact@mlnv.fr

Site web : www.missionlocalenordvienne.fr

Action emploi



Vous recherchez un emploi !

ACTION EMPLOI vous propose en fonction de vos compétences :

- Des missions ponctuelles ou régulières rémunérées auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises.
- Un suivi personnalisé de votre parcours.

Vous recherchez du personnel !

ACTION EMPLOI vous propose :

- La personne avec les compétences nécessaires pour répondre à vos besoins
- De se charger de toutes les formalités administratives : contrat de travail, salaires, bulletin de paie, charges sociales...
- De recevoir une facture mensuelle correspondant à vos demandes
- Pour les particuliers réduction ou crédit d'impôt jusqu'à 50% (selon loi de finances en vigueur)
- Possibilité de nous régler par chèque, virement ou avec les CESA Préfinancés



MAISON

- Ménage
- Repassage
- Nettoyage des vitres
- ...

JARDIN

- Entretien des jardins
- Taille des Haies
- Petites plantations, arrosage
- ...

BRICOLAGE

- Bricolage
- Petites réparations
- Déménagements
- ...

SERVICES

- Manutention
- Emploi de service : cantine, garderie
- Secrétariat, accueil
- Nettoyage de locaux
- ...

Châtelleraut - 86100
 10, rue Georges Rouault
 Entrée du public rue Marconi
Tél : 05 49 02 02 86
 Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 fermé le mercredi

Sur rendez-vous :
 Naintré
 Maisons des Associations le mardi
 Pleumartin
 Centre social, le jeudi
 La Roche-Posay
 MCL, Le jeudi

Lencloître - 86140
 16, rue de l'Ancien Pont
Tél : 05 49 90 87 07
 Ouverture lundi, mardi, jeudi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 fermé le mercredi et le vendredi

Vouneuil-sur-Vienne
 9, rue Jean Jaurès
Tél : 05 49 85 68 76
 Ouverture lundi au vendredi
 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



contact@action-emploi86.fr



<https://www.action-emploi86.fr>



<https://www.facebook.com/AssociationActionEmploi>



Services d'utilité publique / service collectif

Eaux de Vienne

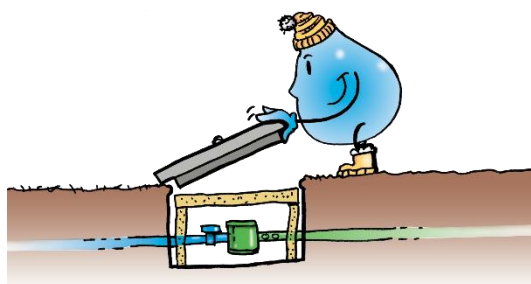


Donnons la parole aux jeunes



En tant que structure publique, Eaux de Vienne a à cœur de sensibiliser à la préservation des ressources naturelles. C'est pourquoi pour la 3^{ème} édition de son concours départemental auprès des scolaires, le syndicat d'eau et d'assainissement a choisi comme thématique « Economisons l'eau ». Des jeunes de CM1 et CM2 sont en train de réaliser en classes, avec leur enseignant, une vidéo, une courte bande dessinée ou un roman photos sur cette thématique.

Abonnez-vous à notre page Facebook pour participer à la désignation du grand gagnant de chaque catégorie, en mars 2022.



Protégez votre compteur du gel

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

Vous hésitez entre l'installation d'un poêle à bois, d'une pompe à chaleur, ou encore d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique ? Qu'importe, SOREGIES vous accompagne.

Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), SOREGIES propose des aides financières à ses clients particuliers souhaitant réaliser des travaux qui vont contribuer à diminuer l'empreinte énergétique de leur logement. Ces primes s'adressent aussi bien aux clients locataires, que propriétaires, qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire. L'objectif est simple : accompagner le développement d'installations plus performantes en termes d'économies d'énergie. Et tout le monde y gagne !

En effet, au-delà de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, nos clients ayant bénéficié de ce programme ont pu réduire leurs factures d'énergie tout en valorisant leur logement avec des équipements plus récents, plus performants et surtout moins énergivores. Bien sûr, il y a des conditions... Avant tout, les travaux doivent être réalisés par un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE). Puis, selon le niveau des revenus du foyer les primes SOREGIES et leurs montants diffèrent : une prime classique, une prime bonifiée ou une prime « Coup de pouce ».

Focus : les primes « Coup de pouce Chauffage » SOREGIES

Le dispositif « Coup de pouce », mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, permet aux ménages en situation de précarité de bénéficier d'aides plus importantes pour leurs travaux énergétiques.

Dans cette démarche, SOREGIES s'engage à accompagner financièrement les foyers éligibles dans **la rénovation de leur moyen de chauffage**. Les primes versées à ce titre sont également cumulables avec :

- L'offre « Habiter mieux agilité » de l'Anah ;
- La TVA à taux réduit ;
- Les aides locales pour le financement des travaux (région, département ...) ;
- Le chèque énergie ;
- Les prêts pour améliorer l'habitat.

Alors n'attendez plus ! La solution à vos problèmes de dépenses énergétiques se trouve sur www.soregies.fr. Informations, modalités, montant des primes et la marche à suivre vous seront clairement expliqués.



SIMER



Pôle de Gestion des Déchets Ménagers

Eco-Pôle - « La Poudrerie » - 86320 SILLARS

Tél. 05 49 91 96 42 - Fax 05 49 91 85 12

ecopole@simer86.fr

QU'EST-CE QUE LA REDEVANCE INCITATIVE ?

C'est une facture individualisée qui tient compte, pour chaque foyer, de sa production d'ordures ménagères résiduelles (déchets non valorisables). Et avec elle :

- La collecte en bacs individuels pucés ou en PAC (Point d'Apports Collectifs)
- L'adaptation des fréquences et du calendrier de collecte correspondant à la réduction de la production de déchets
- L'accompagnement renforcé pour le tri et la réduction des déchets (composteurs, facilitation du tri...)

POURQUOI LA METTRE EN PLACE ?

Réduire notre production de déchets au regard des enjeux environnementaux et des objectifs fixés par la loi.

Maîtriser la hausse des coûts de la gestion des déchets et la facture des usagers.

Appliquer un système de facturation plus juste et équitable.

QUELLES SONT NOS OBJECTIFS ?

 **- 40 %** d'Ordures Ménagères Résiduelles
soit 120kg/hab en 2025
dans les bacs noirs

 **65 %** de déchets valorisés
53% en 2020

 **- 100 kg** de déchets/habitant
tous flux confondus
→ 552kg/hab en 2010
→ 450kg/hab en 2025

 **TRI** des déchets alimentaires
à la source

Dépôt / Décharge sauvage :

Un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Les dépôts de déchets sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, mais ils font toujours partie de notre paysage bien que la totalité des déchets (ordures ménagères, déchets végétaux, encombrants...) dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée.

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une **amende forfaitaire de 68€, majorée à 180€ si non payée dans les 45 jours.**

En cas de non-paiement, le tribunal de police est saisi, le juge pourra décider d'une amende de 450€ maximum.

Si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, vous risquez **une amende de 1500€ maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.**

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/existe-il-une-amende-pour-abandon-de-dechets-dans-la-rue>

Les déchèteries du secteur :

Deux déchèteries sont à votre service à proximité de notre commune

Déchèterie de Lésigny sur creuse

Adresse : Lieu-dit "Le Lira"

Tel : 05 49 19 18 46

Horaires d'ouverture :

1^{ER} novembre au 31 mars

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 14h-17h

1^{ER} avril au 31 octobre

Mercredi : 14h-18h

Vendredi : 14h-18h

Déchèterie de Pleumartin

Adresse : Avenue Jules Ferry

Tel : 05 49 93 16 80

Horaires d'ouverture :

1^{ER} Novembre au 31 mars

Mardi: 8h30-12h / 14h-17h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h

Jeudi : 8h30-12h / 14h-17h

Vendredi : 8h30-12h

Samedi : 8h30-12h / 14h-17h

1^{ER} avril au 31 octobre

Mardi: 8h30-12h / 14h-18h

Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h

Jeudi : 8h30-12h / 14h-18h

Vendredi : 8h30-12h

Samedi : 8h30-12h / 14h-18h

Les déchets acceptés :



Les déchets acceptés



Dépôts de verre :

Pour vous débarrasser de vos bouteilles, bocaux ou pots en verre, des containers sont mis à votre disposition au niveau des 2 déchèteries.

Un dépôt de verre se trouve également sur notre commune, à l'angle du chemin de la Machine et du chemin de la Ratière.

Artisans / Commerçants / Entrepreneurs

Boulangerie

Le Fournil d'Antan
Patrick CHARRIER Artisan boulanger-pâtissier
18, rue Principale 86270 Coussay les bois
05 49 23 03 41
Service Relais Colis Pickup Chronopost

Restauration

Le mot d'la Faim
Cuisine traditionnelle faite maison / pizza
9 place des écoles 86270 Coussay les bois
05 49 20 18 96
<https://website--5217944176783997919132-restaurant.business.site/>

FastFood K.P.C
Poulet et frites – Fried Chicken and chips
27 rue Principale 86270 COUSSAY LES BOIS
06 14 36 95 58 / 06 32 35 36 07

Marché

Le marché a lieu le samedi matin de 8h30 à midi.
Le règlement intérieur d'installation a été validé par le conseil municipal. Il est disponible en mairie.

Maraicher :

Le panier de la Grillerie
Vente directe de produits du potager
38 rue de touraine 86270 Coussay les bois
06 82 13 98 16
www.lepanierdelagrillerie.over-blog.com
lepanierdelagrillerie@live.fr

Infirmiers

Evelyne GIACOMINO et Jonathan MORIN
Tous soins à domicile
Permanence 8h-8h15 / 14h30-15h30
Sur Rendez-vous avant 7h30 et après 19h30
05 49 86 27 74

Esthétique :

Aux petits Soins Noémie
Esthéticienne à domicile dans un rayon de 20km autour de Coussay les bois
06 37 77 85 67
<http://facebook.com/auxpetitssoins.noemie>
auxpetitssoins@gmail.com

RH Expert Solutions

Sandrine LE MEUR, DRH à temps partagé, Formatrice, Coach
Les Pics 86270 Coussay les bois
06 63 18 25 45

Garage automobile

Jérôme DEBLAISE
Mécanique automobile, utilitaire, motoculture, Mécanique TP, agricole et poids lourds
Station carburant / Dépôt de gaz / Flexible hydraulique
35, rue principale 86270 Coussay les bois
05 49 86 16 75 – garage.coussay@gmail.com / www.garage-autofit.com

Plombier Chauffagiste

SARL HESLOT
Plomberie / Chauffage / énergies renouvelables
27, rue de bada 86270 Coussay les bois
05 49 86 14 22
heslot@orange.fr

Taille de pierre Maçonnerie

EIRL DALIMEIDO
Taille de pierre-maçonnerie, rénovation habitat, ravalement façade
La grande Aiffe, 86270 Coussay les bois
06 76 93 52 91
<https://entreprise-dalimeido.fr/>

Maquettes

AJP maquette
Atelier maquettes / exposition
Horaires ouverture : mercredi au samedi 14h30-18h30 ou sur RDV
Malagué 86270 Coussay les bois
05 49 86 50 83
Ajp.maquette@wanadoo.fr

Recycleur Automobile :

AUGUSTIN

Récupération automobile, enlèvement épave, vente pièces détachées Entretien véhicules, vente de véhicules professionnels

La grande Aiffe, route de la roche posay 86270 Coussay les bois

05 49 86 23 55

contact@casse-auto-augustin.com

www.casse-auto-augustin.com

Marchands ambulants

PAP'S pizza

Pizza cuites au feu de bois

07 83 47 45 39

www.papspizza.fr

Menuiserie

SMR

Portes, fenêtres, clôtures, vérandas, portails

ZA Les Chaumettes 86270 La Roche Posay

05 49 86 19 79 / 06 01 71 03 06

Herve.boireau@gmail.com

Producteurs fromages fermiers

Magalie et Laurent JOURMIER

Ferme de Pré 37350 La Celle Guenand

02 47 92 85 11

chevresaupre@orange.fr



Vivre ensemble

Nous profitons aussi, de ce bulletin pour faire un petit rappel concernant les réglementations afin d'éviter tous problèmes de voisinage.

Bruits :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Lundi au vendredi	de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedis	de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le brûlage des déchets verts

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°2015-PC-031 du 29 mai 2015 réglemente l'emploi du feu et le brûlage des déchets verts dans le département de la Vienne.

Le brûlage des déchets verts produits par des collectivités locales, des organismes publics ou parapublics, des sociétés d'entretien des espaces verts et des particuliers, est interdit toute l'année et sur l'ensemble du département de la Vienne.

Ces déchets verts sont donc à déposer en déchetterie.

Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air.

Vous pouvez être assujetti à une amende en cas d'infraction.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (*effractions : Usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé*, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ.**

Brigade de gendarmerie - Pleumartin

Sur place : 16 Rue des Acacias 86450 Pleumartin

Par correspondance : Brigade de gendarmerie – Pleumartin, 16 Rue des Acacias 86450 Pleumartin

En ligne : Site Internet : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr>

Courriel : <https://www.contacterlagendarmerie.fr>

Téléphone : 05 49 86 50 05 / Dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Propreté de notre commune

Si la propreté constitue un élément essentiel de la qualité de vie des habitants, elle dépend aussi du civisme de chacun. Aussi chaque citoyen se doit de respecter les lieux publics ainsi que leurs compagnons à quatre pattes, ceci afin que les lieux entretenus par nos agents restent propres. Les nettoyages des pas de portes sont à la charge des occupants.

Prendre soin de notre station d'épuration

Ayez une attention toute particulière lorsque vous jetez vos déchets dans les **WC, éviers, lavabos** : ne mettez que les déchets autorisés.

Certains **produits « toxiques » ne doivent pas être rejetés** dans le réseau (*risque de détérioration des plants*) : solvants, matières de vidanges, résidus de pesticides ou de désherbants, produits d'entretien nocifs en grande quantité, etc... Les **huiles et graisses alimentaires usagées**, rejetées en quantité dans les égouts, les lingettes à usage unique viennent également boucher les canalisations ou colmater les alimentations des bassins.

Ces produits doivent être emmenés en déchetterie.

	TYPES DE PRODUITS ➤	OÙ LES JETER ➤	CONSÉQUENCES
	Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
	Les substances chimiques peinture, solvants, diluants, et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
	Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
	Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
	Les objets solides : les mégots, les couches, les protec- tions hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.

Destruction Nid Frelons asiatiques

Adhésion de la commune pour 2022



**Fédération Départementale des Groupements de Défense
contre les Organismes Nuisibles de la Vienne**

2137 route de Chauvigny – Agropole

86550 Mignaloux-Beauvoir

Fixe : 05.49.62.98.40

Port. : 06.79.73.80.58

Mail : armand.hugault@fredon-na.fr

TARIFS DESTRUCTION NID DE FRELONS ASIATIQUES

Domaine public et administrés

Prestations

- ✚ Déplacement, conseils, sans la destruction du nid de frelons asiatiques : **45 Euros**
- ✚ Déplacement, conseils, destruction du nid de frelons asiatiques pour les communes adhérentes :
97 Euros
- ✚ Déplacement, conseils, destruction du nid de frelons asiatiques pour les communes non-adhérentes :
135 Euros

Matériel FDGDON86

Canne carbone télescopique à poudrage de **30 mètres**.

(Poudre inodore agissant par contact : 0.2% Pyrèthrine, 2 % Butoxyde de pipéronyl)

Titulaire de la certification biocide. Produit certifié TP18

Suite aux traitements, les insectes sortent du nid et meurent rapidement en quelques minutes.

Pas d'interventions sur toiture

Préventions

- ✚ Signaler le nid à votre Mairie
- ✚ Ne pas toucher le nid
- ✚ Ne pas détruire le nid seul sans protection (risque de graves piqûres)
- ✚ Bien observer les sous-bassement de maison, les arbres fruitiers, les cabanons, les haies...

Nid primaire (Avril/Mai/Juin)

Nid secondaire (Juillet jusqu'au mois de Novembre)



Journées citoyennes : appel à volontaires pour des journées citoyennes :

Qu'est-ce que la journée citoyenne ? :

Dans une période de très grande incertitude, où chacun découvre la fragilité du vivre ensemble, il est essentiel de retisser du lien social et de redécouvrir les vertus de l'action collective. C'est pourquoi la journée citoyenne peut s'analyser comme étant une véritable fabrique de liens sociaux.

En effet, chaque année les habitants d'une commune ou d'un quartier consacrent une journée pour réaliser ensemble des projets, qu'ils ont eux-mêmes proposés, dans leur commune. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

Pourquoi ?

Il s'agit de faire ensemble pour mieux vivre ensemble en permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité. La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, axée sur l'engagement et la responsabilité, afin de rétablir des relations d'écoute, d'entraide et de respect.

Une contribution importante face à la prégnance du consumérisme et de l'individualisme. En d'autres termes, la valorisation de chaque participant, la fierté de réaliser ensemble des projets qui contribuent au bien commun et le caractère récurrent de la manifestation favorisent réellement une dynamique de consolidation du vivre ensemble qui se maintient tout au long de l'année

Comment ? :

Si cette démarche vous intéresse et que vous avez envie d'y participer, faites-vous connaître auprès de la mairie. Une fois un groupe de bénévoles formé, une réunion sera programmée pour l'organisation.

Participation citoyenne

Depuis le 30 avril 2019, **Elise Michel, Daniel Millon, Jean-Paul Prévost, Pascal Berthon, Patrice Hérault, Joël Yaux et Anthony Lewin**, citoyens de la commune, se sont portés volontaires pour être **référént bénévole de la commune auprès de la gendarmerie**.

La démarche de Participation Citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement et vise ainsi à développer un comportement citoyen de nature à mettre en échec la délinquance, les vols, etc.... et ceci en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité, plus particulièrement avec la gendarmerie dans notre milieu rural. La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols, constitue une priorité pour les services de l'État.

Attention, ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie. Ce protocole est strictement encadré par la Gendarmerie Nationale qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Il encourage la population à adopter une attitude vigilante, à renforcer la tranquillité au cœur des foyers et à générer des solidarités de voisinages ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier par l'intermédiaire de référents choisis sur la commune.



Droits & Démarches administratives

France Connect

**France
services**



**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Les services publics s'invitent à Dangé-Saint-Romain, Lencloître et Pleumartin

« Proche de vous, proche de chez vous », telle est l'ambition souhaitée par l'État pour les Espaces France Services (EFS) dont le but est de faciliter la relation des usagers aux services publics.

Depuis octobre dernier, les communes de Dangé-Saint-Romain, Lencloître et Pleumartin bénéficient de ce service gratuit géré par la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault.

Ouvert à tous, il permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux besoins de la vie quotidienne : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique...

Cette offre de services est complétée par des ordinateurs en libre accès et des partenariats locaux qui évolueront en fonction des besoins identifiés.

Une logique de proximité qui place les habitants de Grand Châtellerault à moins de 30 minutes des services publics incontournables !

Plus d'informations : www.grand-chatellerault.fr.



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Pleumartin	Dangé-Saint-Romain	Lencloître
3 agents vous accueillent : Lundi, mercredi : 9h-12h15 Mardi : 13h30-17h30 Jeudi : 9h-12h15 et 13h30-17h30 Vendredi : 9h-12h15 et 13h30-16h30 Adresse : 32 rue des Acacias Tél. : 05 49 23 70 88 E-mail : pleumartin@france-services.gouv.fr	2 agents vous accueillent : Lundi, jeudi : 9h-12h15 Mardi : 13h30-17h30 Mercredi : 9h-12h15 et 13h30-17h30 Vendredi : 9h-12h15 et 13h30-16h30 Adresse : 2 place de la Promenade (1 ^{er} étage) Tél. : 05 49 23 70 86 E-mail : dange-saint-romain@france-services.gouv.fr	2 agents vous accueillent : Lundi : 9h-12h15 / 13h30-17h30 Mardi : 13h30-17h30 Mercredi, jeudi : 9h-12h15 Vendredi : 9h-12h15 et 13h30-16h30 Adresse : 1 place du Général Pierre (1 ^{er} étage de la Mairie) Tél. : 05 49 23 70 87 E-mail : lencloitre@france-services.gouv.fr

Vie associative

Associations de la Commune

AMICALE des DONNEURS de SANG Madame LONGE Béatrice « La Ballière » 86270 LESIGNY Tél 05 49 86 12 89	CLUB de l'AMITIE Madame REMÉRAND Monique 2, rue du Presbytère 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 06 50 65 24 47
COMITE de SAINT BLAISE Monsieur SALAIS Bruno 22 route de la Croix Blanche 86100 SENILLE SAINT-SAUVEUR Tél 05 49 86 14 12	ASSOCIATION des PARENTS d'ELEVES Madame GILET Clémentine 7 Impasse Saint Martin 86270 COUSSAY LES BOIS Tél 06 51 85 41 81
A.C.C.A. Association Communale de Chasse Agréée Monsieur MAITRE Mickaël 15 route de Oyré 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 05 49 20 10 13	CLUB INFORMATIQUE Mademoiselle MATHIEU Nathalie 3 Les Buffrières 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 06 82 54 73 07
CLUB DE FOOTBALL AS Monsieur PREVOST Rodolphe 5 rue Principale 86270 COUSSAY-LES-BOIS	Ecole de FOOT de la Cté de Cnes Association Sportive des Vals de Gartempe et Creuse Monsieur RAIFFE Morgan 78 rue de Touraine/le Grand Moulin 86270 COUSSAY-LES-BOIS
ASSOCIATION « LES AMIS DE L'EGLISE SAINT MARTIN » Monsieur DROUAULT Philippe Le Thurrault 86270 COUSSAY LES BOIS	A.S.P.E.C.T. – Association de Sauvegarde et de la Protection de l'Environnement de Coussay-les-Bois et de sa région Thermale Co-présidence Mme LAUZIER Anny La Grange – 86270 COUSSAY LES BOIS M. BRUNET Dominique Languillé – 86450 PLEUMARTIN M. COGNARD Valentin
ZIKADONF Association de musique 2 rue de l'église 86270 COUSSAY-LES-BOIS Monsieur MICHEL Christian, Président Tél 05 49 20 28 77	ASSOCIATION PICS TEAM ENDURANCE M et Mme LE MEUR Yves 8 Les Pics 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 05 49 20 10 46
BETTY GIRLS DE COUSSAY-LES-BOIS Enseignement de bâton de majorette et pompon 7 place du 20 juin 1944 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 06 41 10 94 71	BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Madame PASCAL Sandra 10 la Jaltière 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 09 75 62 09 68
ASSOCIATION FONCIERE Monsieur CLOCHARD René 4 le Carroi Robin 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 05 49 86 26 80	Collectif « la Palmera » GIBERT Sylvie « la Servoise » 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 09 52 43 66 56
	Madame DESCHAMPS Chantal Déléguée L P O (Ligue pour la Protection des Oiseaux) 10 rue du Lavoir 86270 COUSSAY-LES-BOIS Tél 09 54 66 34 45

L'AS Coussay les bois

L'AS Coussay les bois compte pour cette saison 2021/2022, 2 équipes seniors avec 37 licenciés joueurs, 9 dirigeants, et 1 arbitre.

L'équipe fanion évolue en départementale 3, tandis que l'équipe 2 évolue en départementale 5. L'équipe 1ère est entraînée par Patrick TERRONES et Morgan RAIFFÉ ; L'équipe 2 par Quentin PREVOST et Jean François HESLOT.

L'effectif pour cette saison a été renforcé et même si les résultats commencent à venir, le club reste optimiste pour la suite.

Nous avons pour objectif de développer et de pérenniser le club autant sur le plan sportif que sur le plan structurel. Nous tenons à remercier la mairie pour leur accompagnement dans les investissements à venir.

Toute personne souhaitant rejoindre notre club est bien-sûr la bienvenue, que ce soit en tant que joueur ou dirigeant.

Ici, l'ambiance, la convivialité et le partage sont au rendez-vous. Vous pouvez suivre l'actualité du club sur notre page Facebook : As Coussay les bois.

Événements 2021 :

Pot de départ pour notre ancien président Dominique JADEAU et Marylène JADEAU notre ancienne trésorière.

Bureau:

Président : PREVOST Rodolphe

Vice-président : PREVOST Pascal

- Secrétaire : HAZENBERG Jérémy
- Vice-Secrétaire : SIMON Mathieu
- Trésorière : GRATEAU Cindy
- Vice-trésorière : COUSSEMACKER Marina
- Membres : PREVOST Pascal, THIBAUT Laurent, THIBAUT Jonathan, RAIFFÉ Morgan, BERTAUD Pierre, MAÎTRE Denise, PREVOST Simon, PREVOST Baptiste, DURAND Thibault, GUERIN Teddy, POINCET Alix, HESLOT Thomas, JADEAU Dominique



Equipe Fanion



Equipe Réserve



L'ACCA de Coussay les bois

Composition du bureau :

Président : MAÎTRE Mickaël

Vice-président : VOGT Maurice

Trésorier : LE MEUR Yves

Secrétaire : ELEAUME Bernard

Membres : MATHIEU Bruno, MORON Thierry, CUAU Alain, CROCHU Dominique,
HUBOUD PERON Damien et VILAIN Anthony

Nous tenons à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

La saison s'est plutôt bien déroulée malgré les conditions sanitaires.

Avec la mise en place des gestes barrières liés à la covid19 nous avons été contraints de réduire nos activités.

Néanmoins un balltrap sans publicité extérieure nous a permis de récolter les fonds nécessaires à l'achat de miradors pour continuer de renforcer la sécurité. Les 81 adhérents souhaitent remercier tous les bénévoles chasseurs et non chasseurs ainsi que les agriculteurs qui nous aident tout au long de l'année.

Merci également au GAEC DE LA LUIRE

Le montage de son dossier auprès de la Fédération des chasseurs a permis d'obtenir des financements de l'état pour replanter avec l'aide des bénévoles 1Km 200 de haie autour de ses parcs.

Cette haie a un intérêt certain pour la biodiversité.

Le bureau

Photo prise le jour de la plantation

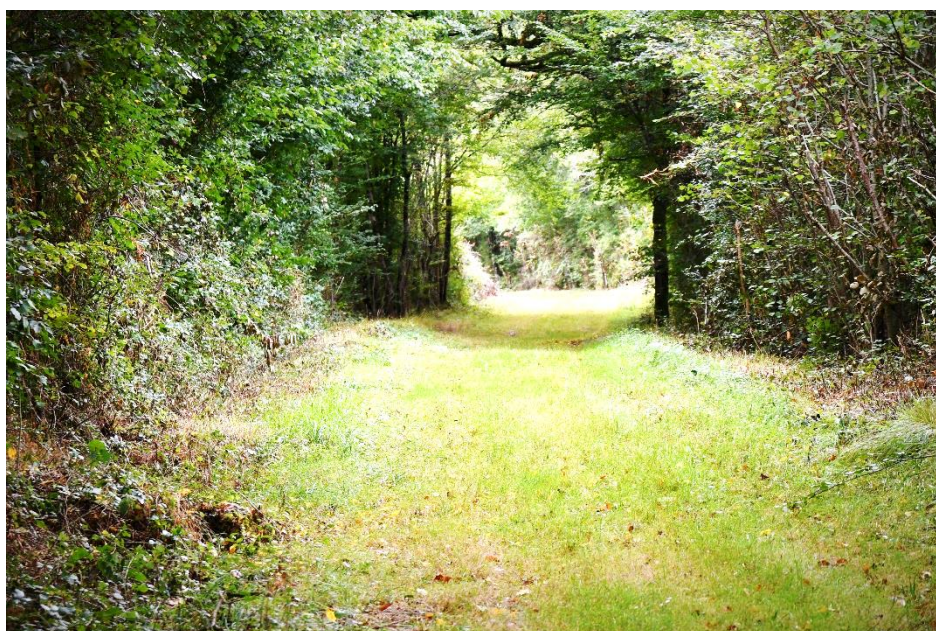


Betty Girls

Les majorettes et Ponpoms de Coussay les bois s'entraînent les mercredis de 16h30 à 18h à la salle des fêtes, route de Pleumartin.

Renseignements : 06 41 10 94 71

Facebook : Betty Girls



La Bibliothèque Municipale



Cette année 2021 a encore été particulière, mais hormis au mois d'août, les bénévoles ont pu vous accueillir.

Il a fallu mettre en place le pass sanitaire et avec le respect des gestes barrière, il a été possible de continuer à vous ouvrir ses portes chaque jeudi de 16h00 à 18h00 et samedi de 10h00 à 11h30

N'hésitez pas à venir, c'est gratuit

Nous avons près de 2000 documents disponibles, qui sont soit la propriété de la municipalité, soit de la bibliothèque départementale de la Vienne (BDV) ou de la médiathèque de Grand Châtelierault.

Alors si vous voulez un titre qui n'est pas en rayon, nous pouvons le demander aux 2 endroits

En 2021, ne sachant pas trop ce qu'il serait possible de faire, le réseau des bibliothèques des Vals de Gartempe et Creuse a eu l'idée de créer un livret de parcours avec énigmes dans nos communes.

Ils sont toujours disponibles à la bibliothèque ou à la mairie ainsi qu'à la boulangerie.

N'hésitez pas à aller vous dégourdir les jambes dans nos beaux paysages.

Un final est prévu à Chenevelles à une date non déterminée pour l'instant.

Le samedi 27 novembre, nous avons quand même pu vous proposer une animation avec le CPIE, un quizz familial autour de l'expo photo de P Menzel sur les habitudes alimentaire dans différents pays.

Si vous ne souhaitez pas venir ou n'avez pas le temps vous avez toujours à votre disposition les 2 boîtes à lire.



L'accueil des classes de l'école n'a pu se faire qu'une fois en cette fin d'année.

Un grand merci aussi aux personnes qui nous ont fait des dons de livre

Si vous aimez la lecture, vous pouvez aussi faire partie de l'équipe des bénévoles pour nous aider à tenir les permanences ou à couvrir les livres, choisir les docs à acheter, faire des animations... Vous serez les bienvenus.

Portez vous bien et bonnes lectures à tous

Chantal, Françoise D, Françoise G, Odile et Sandra





Les Amis de l'Eglise Saint- Martin

Participez à l'animation culturelle de Coussay Les Bois et à la préservation de son Patrimoine, rejoignez-nous :

cosciacus@gmail.com ou  Les Amis de l'Eglise Saint Martin de Coussay Les Bois

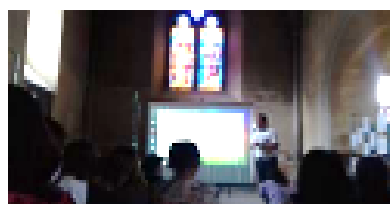
2021 en quelques photos

Les conditions sanitaires ont nouveau contraint à l'annulation d'une partie de notre programmation, excepté les animations au cours de l'été...

Expositions des écoles de Coussay les Bois et de Leigné les Bois avec projection vidéo en juin



Expositions des œuvres de L'artothèque de Châtellerault lors des Journées du Patrimoine en septembre



Programmation 2022

En avril, le 1er, 2 et 3, expositions et animations dans le cadre **des Journées Européennes des Métiers d'Art**

Fin juin, projets culturels organisés par le RPI Coussay les Bois- Leigné les Bois.

En Septembre, les 17 et 18, visites guidées de l'église Saint-Martin et de l'église Notre Dame lors des Journées Européennes du Patrimoine

Exposition

« Les fêtes à Coussay les Bois d'hier à aujourd'hui »

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, nous vous confirmerons toutes les dates des animations sur notre site Facebook et par voie de presse

« Les fêtes à Coussay les Bois d'hier à aujourd'hui »

Projet d'exposition lors des portes ouvertes des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre 2022

*Nous recherchons tous documents anciens et contemporains : films, photos, menus, objets, habits et/ ou témoignages... sur les mariages, communions, Fêtes de village, Saint Blaise, jeux inter villages, veillées, vendanges, batterie, Saint Jean, écoles, associations,
Merci d'adresser copies de vos documents de préférence par internet cosciacus@gmail.com
ou les déposer à la mairie avec vos coordonnées au plus tard fin avril 2022*

La Mise en Valeur et l'Animation Culturelle du Patrimoine Historique de Coussay Les Bois est l'affaire de Tous

Bureau : Mairie de Coussay Les Bois, Philippe CHERBONNIER, Philippe DROUAULT, Bertrand de FEYDEAU,

Vous êtes invités à y participer par vos suggestions, votre présence, votre soutien financier
Sandrine JOUBERT, Isabelle LAURENDEAU, Alain VERNA

(66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, articles 200 & 238Bis du code général des impôts Un reçu fiscal vous sera adressé par L'association «Les Amis de L'Eglise Saint Martin», habilitée depuis le 30 juin 2021)

N'hésitez pas à nous contacter



Zikadonf

La Chaine Youtube de l'association



Pour y suivre les nouvelles péripéties de Zika La Mascotte et autres « tutos », compositions de l'association.

Message de zikadonfeurs !

Que dire de l'association Zikadonf ?

Une aventure qui a commencé il y a quelques mois où mon mari et moi-même avions envie d'apprendre la guitare depuis un moment déjà, partagé entre la honte et la peur d'être ridicule nous avons poussé la porte de l'association qui depuis est devenue pour nous une vraie parenthèse dans notre vie à 100 à l'heure de jeunes parents.

Franck est un musicien passionné qui a su nous apprendre les bases sans jamais nous faire sentir ridicule, s'adaptant avec patience et passion.

Il faut oser se lancer et s'accorder du temps, il n'y a pas d'âge pour apprendre.

Benjamin et Jessicka

L'aventure continue

Malgré les difficultés que nous rencontrons tous, nous continuons notre aventure mais la situation sanitaire nous prive de notre vitrine principale, les concerts.

Chaque année sans concert est un effectif musical qui s'étiole, une émulation naturelle qui a fait de nous ce que nous sommes en tant qu'association d'enseignement musical présent depuis 2005.

En respectant le protocole, en prenant nos responsabilités d'Etablissement Recevant du Public, nous continuons.

Nous sollicitons plusieurs aides du département avec notre Président Christian MICHEL en espérant avoir le soutien financier lié à la situation sanitaire entre autres.

Le partenariat avec l'Atelier des Possibles

L'association Zikadonf est aujourd'hui partenaire sur le territoire de l'Atelier des Possibles à Pleumartin. L'enseignement musical est une corde de plus chez nos voisins. Le souci du partage de territoire et de connaissance entre passionnés est à la base de cette convention.

Vous pouvez pratiquer et apprendre le saxophone, flutes, clarinette, violoncelle, accordéon.

Toujours à Zikadonf, vous pouvez pratiquer et apprendre la batterie, la guitare, la basse, le piano et le ukulélé.

Vous retrouvez tous les contacts sur notre nouveau site internet toujours à la même adresse.

<https://www.zikadonf.fr>

Portez-vous bien,
et que la musique soit !!!





Le club informatique de Coussay les bois

Le Club est situé dans les locaux de l'agence postale au 2 rue Clamart à COUSSAY LES BOIS.

Notre assemblée générale a eu lieu en octobre 2021 et nous avons repris les séances le 05 novembre 2021 avec la mise en place du protocole sanitaire.

Les prochaines dates de séances sont :

14/01/2022 – 21/01/2022 – 28/01/2022

04/02/2022 – 11/02/2022 –

04/03/2022 18/03/2022 – 25/03/2022

01/04/2022 – 08/04/2022 – 15/04/2022

06/05/2022 – 13/05/2022

Vous pouvez venir avec votre ordinateur portable ou votre tablette.

L'ensemble des membres du Bureau et des adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022 et surtout une bonne santé à tous et prenez bien soin de vous.



Le hibou moyen-duc

Souvent caché dans les arbres pendant la journée, le hibou moyen-duc est un rapace nocturne difficile à observer à travers les feuillages denses, mais ses yeux orange vif trahissent parfois sa présence. Cet oiseau est actif surtout la nuit, moment où il est plus facile d'entendre son chant caractéristique.

Un oiseau adapté à la vie nocturne.

Ce hibou de taille moyenne possède un plumage brun et chamois, tacheté de noir. Sa tête ronde surplombée de deux grandes aigrettes de 3 à 4 cm le rend assez facile à identifier. Lorsqu'il est dérangé, il se redresse et ferme les yeux pour rendre son camouflage encore plus efficace et se fondre dans le paysage. Comme tous les rapaces nocturnes, le hibou moyen-duc est parfaitement adapté à la nuit où il passe la majeure partie de son temps à chasser. Ses grands yeux lui permettent de voir ses proies dans la pénombre ; le disque formé par les plumes de sa face concentre les sons vers ses ouïes, et ses plumes ont une structure particulière qui assure un vol silencieux.



Grégaire en hiver, solitaire en été

En hiver, les hiboux moyen-ducs se rassemblent et forment des dortoirs diurnes. Ces dortoirs sont généralement formés d'une dizaine d'oiseaux, mais peuvent parfois atteindre 100 à 200 individus. Lorsque la nuit tombe, ils se dispersent pour aller chasser. À la fin de l'hiver, des couples se forment et s'isolent pour aller nicher dans des zones arborées comme des haies, des vergers, des petits bois ou encore des parcs périurbains. Ils recherchent également des zones plus ouvertes, comme des prairies, pour chasser. La plupart du temps, ces hiboux utilisent les nids d'autres espèces telles que les corvidés. Ils peuvent aussi profiter de nids artificiels. Les femelles pondent 4 à 6 œufs qu'elles couvent pendant 27 à 28 jours. Les poussins quittent le nid trois semaines après leur éclosion, mais sont alors encore dépendants et restent à proximité, nourris par les parents. À 35 jours, les jeunes sont volants, mais les parents continuent à les nourrir pendant encore quatre semaines, ensuite ils se dispersent.

Une espèce à surveiller

En France et en Europe, le hibou moyen-duc n'est pas spécialement menacé. Il est classé en « préoccupation mineure » sur les listes rouges de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Cependant, une diminution de ses effectifs s'observe dans certains pays européens comme la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Albanie. Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont la destruction de son habitat, les collisions routières ou encore celles avec les lignes électriques. L'utilisation des rodenticides est également problématique car, en plus de détruire la principale ressource alimentaire de l'espèce, elle l'empoisonne également insidieusement.

Antoine Lucas-LPO

Une question sur la nature ou les oiseaux ? N'hésitez pas à contacter votre correspondante locale LPO Chantal Deschamps au 05 49 86 06 37

Légende de l'illustration* envoyée : Hibou moyen-duc Photo : Marie-José Porcher



LE MOUSTIQUE TIGRE

1 . Le reconnaître



Silencieux et diurne,
il pique plutôt le jour

0,5

De petite taille, il mesure
moins de 0,5 centimètre !



Il est rayé blanc et noir

2 . Prévenir sa prolifération



Détruire les lieux de ponte : vider puis retourner seaux, coupelles, vases...



Éliminer les lieux de repos du moustique en entretenant son jardin



Favoriser le développement de ses prédateurs : hirondelles, libellules,...

3 . S'en protéger



Porter des vêtements longs, amples et clairs



Utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiquées



Utiliser des moustiquaires



ASPECT

L'association ASPECT et son conseil d'administration vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022.

La crise sanitaire ne nous a pas empêchés d'être très actifs sur le front de la lutte contre le projet de la ferme-usine.

Nous avons mené, tout au long de l'année 2021, une surveillance régulière pour empêcher tout démarrage des travaux.

La réouverture du chemin communal, qui longe le site prévu pour ce projet industriel, nous a bien occupés.

Le Conseil d'État a validé les permis de construire et l'autorisation d'exploiter. Cependant, nous sommes dans l'attente de deux décisions de justice provenant de deux juridictions différentes, une du Tribunal Correctionnel (prévue le 28 janvier, elle a été reportée au 6 décembre) et l'autre du Tribunal Administratif de Poitiers.

Nous vous tiendrons, bien entendu, au courant des résultats de ces décisions de justice. Comme vous le voyez, les procédures juridiques continuent.

Depuis plus de sept ans maintenant, nous mettons tout en œuvre pour que ce projet, dont personne ne veut, ne voit pas le jour.

Les habitants de Coussay-les-Bois nous ont beaucoup encouragés durant l'année passée. Ce soutien nous a été précieux et nous les remercions chaleureusement.

Nous tiendrons notre assemblée générale le 11 février à 19 h 30 à la salle des fêtes de Coussay-les-Bois.

Consultez nos blogs :

<http://asso-aspect;over-blog.com>

et www.collectifcoussay.fr

Tweet : @Asso_Aspect



L'amicale des donneurs de sang de Coussay-les-bois

En cette nouvelle année 2022 qui commence, nous sommes toujours sous la contrainte de ce virus qui nous bloque depuis deux ans pour partager diverses manifestations. Depuis 2020, les dons de sang sont prélevés à la salle polyvalente sur rendez-vous : contacter E F S de Poitiers au 05 49 61 57 13 - internet - raison sanitaire.

Depuis de très nombreuses années, nous remercions Monsieur DAVAILLE Michel pour le travail accompli au sein du bureau et surtout pour sa gentillesse d'avoir proposé les calendriers des Donneurs de Sang dans le bourg de Coussay-les-Bois. Michel encore merci et bon repos.

En échange, vous avez pu constater deux charmantes personnes, Madame BERGER et Madame BONNARD qui ont pris la relève.

Les prochains dons seront le 19 mai et le 21 septembre de 15 heures à 19 heures en espérant être nombreux et surtout accueillir de nouveaux donneurs pour sauver des vies.

Le sang, c'est précieux.

La Présidente, ainsi que les membres du bureau et les donneurs vous présentent leurs meilleurs vœux.



Le Comité de Saint Blaise

Le comité vous souhaite une bonne année et a le regret de ne pouvoir faire leur fête encore cette année 2022 à cause de la COVID. En espérant repartir sur de bonnes bases en 2023

Les présidents restent inchangés :

- M Guillaume CARRE
- Mme Danielle BREMAUD
- Mr Dominique JADEAU
- M Bruneau SALAIS

L'association des parents d'élèves du RPI Coussay-Leigné

L'année scolaire 2020/2021 a été une année compliquée. Cette crise sanitaire nous a posés bien des problèmes, elle a bouleversé nos idées. Il a fallu prendre des décisions et trouver des plans de secours afin d'honorer notre but premier de l'association : Aider nos instituteurs à financer les projets de nos enfants et tenter de récolter des fonds au travers de manifestations organisées sur les 2 communes.

Ainsi sur **l'année scolaire 2020/2021** les activités proposées ont été les suivantes :

- Vente de chocolats à Noël 2020 (Rannou Métivier)
- Spectacle de Noël (jonglage et rigolade au rendez-vous)
- Tombola Galette des rois, janvier 2021
- Carnaval à Coussay annulé
- Vente de madeleines, avril 2020
- Kermesse de fin d'année annulée

Pour cette période particulière, la kermesse ayant été annulée, nous avons choisi de ne pas laisser partir nos CM2 en juillet sans leur dire Merci pour ces années passées ensemble dans nos 2 villages, et l'APE leur a offert chacun un chèque cadeau de 20€ au magasin le Sens du Jeu à Châtellerault.

Un nouveau bureau a été élu pour cette nouvelle année 2020/2021 et se compose de :

Présidente : Clémentine Gilet

Trésorière : Céline Gilet

Secrétaire : Elise Michel

Peu de nouveaux membres ont rejoint le comité d'organisation, mais nous aurons toujours besoin de bénévoles pour les animations que nous proposerons cette année scolaire et les suivantes !

Animations 2021/2022 (selon contexte sanitaire) :

- Vente de gourmandises Rannou Métivier et produits locaux (terrines et rillettes) décembre 2021
- Spectacle de Noël
- Vente de madeleines Bijoux mars 2022
- Carnaval en attente
- Kermesse des écoles, en attente
- Voyage à La Bourboule (du CE2 au CM2)

L'objectif est, en plus d'animer l'année scolaire, de récolter des fonds pour aider aux financements des sorties, activités et voyages scolaires. Ainsi, l'APE :

- Finance intégralement le spectacle de Noël
- Finance à 50% pour les sorties et spectacles Culture en Herbe
- Finance à 50% aux sorties sportives USEP
- Participe au financement des voyages scolaires de fin d'année

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, pour une animation, plusieurs, ou toute l'année, que la vie de nos écoles vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Nous remercions les enseignants, tous les parents d'élèves et leurs entourages, les municipalités de nos 2 communes et leurs employés, et merci pour tous nos bambins !



Le Club de l'amitié

Le début d'année 2021 nous a tenus éloignés les uns des autres

Une grande partie des manifestations ont dû être annulées. Toutefois, en septembre 2021, nous avons repris timidement la gym et les jeux du jeudi après-midi.

Au début de cette nouvelle année, la situation sanitaire nous oblige à stopper toutes nos animations.

Si la situation s'améliore, nous essayerons de reprendre quelques activités :

- ✎ Jeux du jeudi après-midi (petite salle communale) de 14h à 18h (belote, Scrabble, Triomino, broderie...) suivi d'un goûter
- ✎ Gym remise en forme, avec Martine, le lundi de 15h à 16h (salle polyvalente)
- ✎ Mars : Repas de Pâques
- ✎ Juillet : Buffet campagnard
- ✎ Septembre : Assemblée générale avec renouvellement du bureau suivi d'un buffet campagnard
- ✎ Décembre : Repas de Noël (salle polyvalente)

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer de bons moments conviviaux.

La Présidente, les membres du Bureau et les adhérents vous souhaitent une bonne année



Les Fêtes des voisins



Le 28 Août 2021 au 11 chemin de la classe, afin de garder la convivialité entre voisins, nous avons organisé une fête où nous avons partagé un bon repas et lancer quelques boules de pétanque dans le jardin et admirer le beau paysage de Coussay Les Bois au cours d'une balade.



Le 11 septembre dernier, comme chaque année depuis 2010, les habitants de Malagué se sont réunis autour d'un long et joyeux repas marqué par les rires, les sourires et la joie de se retrouver. Une réussite totale marquée cependant par une grande absence, celle d'Odette Prévost, la maîtresse des lieux qui avait quitté ce monde quelques jours plus tôt, à près de

90 ans. Forcément, pendant cette fête des voisins, tout le monde a eu une très grande pensée pour elle, doyenne de Malagué et figure très appréciée de tout le quartier.

Née le 17 juillet 1931 dans une fratrie de 7 enfants, Odette s'était installée à Malagué avec son mari Jacques Prévost pour y fonder une famille qui lui a offert trois enfants, 8 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Ces dernières années, de nombreuses familles se sont installées à Malagué et, pour tous, Odette Prévost était "Mamie Odette". Heureuse de recevoir les plus petits, prenant des nouvelles de chacun, plaisantant avec tout le monde et prenant soin de ses chèvres grâce auxquelles elle a produit un magnifique fromage pendant 70 ans, Mamie Odette était devenue l'âme de Malagué. Peu de temps avant sa disparition, Odette avait confié à Pascal, l'un de ses fils, qu'elle espérait que la fête des voisins lui survive. Et c'est précisément ce qui s'est passé. Malgré son absence, nous étions tous chez elle, heureux d'être là. Et rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine... où nous aurons toujours une pensée pour elle.

"